

[FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 428
3 OCTOBRE 2016
ISSN1241-0497



ARRÊT DES APC

Le SNUipp-FSU lance la consigne



Éducation musicale
en mode mineur
ou majeur ?



A LA UNE

Éducation musicale en mode mineur ou majeur?

SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

UN MESSAGE À PASSER SUR LES ONDES

6

ACTUS

ARRÊT DES APC : LE SNUIPP-FSU LANCE LA CONSIGNE

10

GRAND ANGLE

GUADELOUPE : LES AILES FRAGILES DU PAPILLON

12

DOSSIER

ÉDUCATION MUSICALE EN MODE MINEUR OU MAJEUR ?

18

MÉTIER

CAPPEI, NOUVEAU DIPLÔME ET FORMATION À MINIMA

24

RESSOURCES

YOGA À L'ÉCOLE : BIEN ÊTRE POUR APPRENDRE

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

PRÈS D'UN MILLION DE JEUNES SANS STATUT

30

GRAND INTERVIEW

LAURENT LESCOUARCH

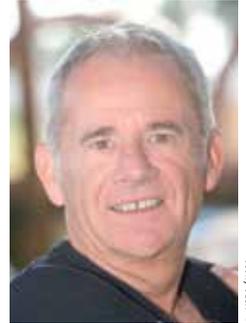
Clap de fin pour les APC



Notre école amplifie les inégalités sociales. C'est le constat accablant du dernier rapport du Cnesco. Or, certains pays ont des politiques éducatives efficaces contre les inégalités. Certes, mais ils ont des budgets dédiés à l'école supérieure de 30% au nôtre. Imagine-t-on ce que les enseignants pourraient réussir avec des classes moins chargées, des Rased en nombre suffisant, des maîtres supplémentaires et une vraie formation continue ? Voit-on les conséquences sur la reconnaissance et sur l'attractivité du métier d'un temps d'enseignement raccourci et de salaires plus élevés à l'image de la majorité des pays de l'Union européenne ? Perçoit-on suffisamment ce que permettrait une large autonomie pédagogique des équipes et du temps dégagé pour rendre possibles toutes les actions nécessaires à la réussite de nos élèves ?

Le temps, parlons-en. Depuis la rentrée, le SNUipp-FSU mène campagne pour que le ministère ouvre des discussions sur le temps de travail. Nous voulons obtenir comme première étape la suppression des APC. Pourquoi cette exigence ? Parce que ce type de dispositif n'est pas efficace. C'est ce que pense la grande majorité des collègues. C'est ce que confirment de nombreux travaux de chercheurs aujourd'hui. Ce temps doit donc être récupéré pour nous permettre de mieux faire notre métier. Plus de 35 000 collègues l'exigent aujourd'hui. Le SNUipp a écrit à la ministre pour demander l'ouverture de discussions. Il appelle aujourd'hui la profession à peser dans le rapport de force en arrêtant les APC.

Christian Navarro



© MIRA/ANSA



Les adhérentes et adhérents du SNUipp-FSU, ont reçu de la part de leur section départementale le matériel de vote pour participer aux élections internes du syndicat. Un moment de démocratie à saisir ! **Ne pas attendre la date limite du mercredi 12 octobre !** (Le cachet de la Poste faisant foi)

FENÊTRES
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Laurent Bernardi, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Régis Metzger, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian Navarro, Francette Popineau, Emmanuelle Roncin, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Média
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

BILLET D'HUMEUR

CAROLE BARJON, journaliste du *Nouvel Obs*, vient d'ajouter sa voix au chœur des nostalgiques de la blouse grise dans un livre au titre tout en nuances : « *Qui sont les assassins de l'école ?* ». Rien que ça ! La chasse aux pédagogues, fossoyeurs de l'école républicaine, est lancée. Haro sur « *Viviane Bouysse, l'impératrice du primaire, Philippe Meirieu, le pape des pédagogues, Roland Goigoux, le héros de la méthode globale...* ». Toujours la même petite musique d'allégations malhonnêtes et de mises à l'index scandaleuses. Sur l'école comme sur tout autre sujet, la controverse est toujours possible mais à condition de l'instruire de manière sérieuse et argumentée. *Fenêtres sur cours*, qui donne la parole depuis sa création aux chercheurs et aux pédagogues, dont ceux incriminés dans l'ouvrage de Barjon, se fait une autre idée de la façon dont on doit mener l'indispensable débat sur l'école.

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAÏE BONNE IDÉE.



POUR SON MÉTIER • POUR SOI-MÊME • POUR LES ÉLÈVES

- Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.

SE SYNDIQUER

POURQUOI ?



LE SNUIPP-FSU : UN SYNDICAT POUR TRANSFORMER L'ÉCOLE ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS.

Depuis sa création, le SNUipp-FSU défend :

- des moyens pour défendre l'école de la réussite de tous (baisse du nombre d'élèves par classe, RASED, éducation prioritaire...)
- plus de maîtres que de classes pour libérer du temps et travailler autrement en équipe
- une reconnaissance du métier et du niveau de qualification par des augmentations des salaires plus de maîtres que de classes pour libérer du temps et travailler autrement en équipe
- une reconnaissance du métier et du niveau de qualification par des augmentations des salaires a paye! Ensemble, on adhère! La cotisation au SNUipp-FSU, avec la déduction fiscale, c'est le prix d'un café engagé par semaine...



SNUipp - FSU

➤ <https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



Un message à passer sur les ondes

L'Anses publie un rapport sur les possibles effets de l'exposition des enfants aux radiofréquences émises par les objets connectés et formule des recommandations.

Le propos est mesuré et les constats prudents. Selon les conclusions d'un récent rapport de l'Anses*, les données actuelles de la littérature scientifique internationale « ne permettent pas de conclure à l'existence ou non d'effets des radiofréquences chez l'enfant sur le développement, les fonctions auditives, le système reproducteur, le système immunitaire, ni d'effets cancérogènes ou tératogènes. » L'agence pointe en revanche de possibles effets sur certaines fonctions cognitives telles que la mémoire ou l'attention, et sur le bien-être en termes de fatigue ou d'anxiété. Elle ajoute toutefois que ces effets pourraient être davantage liés à la forte expansion de l'usage des nouvelles technologies sans fil, notamment chez les plus jeunes, qu'aux radiofréquences elles-mêmes. Des tablettes tactiles, des jouets connectés et téléphones mobiles aujourd'hui accessibles aux tout-petits, lesquels pourraient être par ailleurs plus exposés que leurs aînés en raison de leur taille et de leurs spécificités morphologiques, dans un environnement saturé de wifi.

Principe de précaution

Autant de constats qui amènent l'Anses à recommander que l'ensemble des dispositifs radioélectriques soient soumis aux mêmes obligations réglementaires s'agissant de leur niveau d'émission et que la mesure de ces émissions soit revue pour être plus proche des conditions réelles d'utilisation. Elle préconise aussi « un usage modéré » du téléphone portable et l'utilisation des kits mains-libres, tout particulièrement chez les enfants. L'agence sanitaire souhaite enfin que le niveau d'exposition toléré soit « reconsidéré » pour assurer des marges de sécurité plus importantes.

Le rapport sur : www.anses.fr

FRANCIS BARBE

* Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail



Des enfants toujours plus exposés aux radiofréquences.

EN LIGNE

CONSULTÉS SUR LEURS DROITS

« Et toi, tu en penses quoi de tes droits ? »

Le collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE) lance une consultation en ligne à destination des enfants et des jeunes mineurs sur la vision qu'ils ont aujourd'hui de l'application de leurs droits. L'enquête, ouverte jusqu'au 20 novembre, date anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, alimentera la réalisation d'un livre blanc et de propositions pour porter cette question dans le débat public.

Remplir le questionnaire sur :

<http://collectif-aede.org/>



RAPPORT

48 MILLIONS DE MINEURS DÉRACINÉS

L'UNICEF dénombre aujourd'hui 28 millions d'enfants déplacés de force par les conflits et la violence à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de leur pays et 20 millions d'autres poussés à migrer dans l'espoir d'une vie meilleure. L'organisme onusien relève que traumatisés par la violence qu'ils fuient, ils sont aussi confrontés aux risques de noyade lors des traversées, à la malnutrition, la traite des êtres humains, l'enlèvement, le viol et le meurtre. Dans les pays qu'ils traversent, et même une fois arrivés à destination, ils sont souvent victimes de xénophobie et de discrimination.

LATÉRALISATION

LANGAGE : LES AMBIDEXTRES PLUS EN DIFFICULTÉ

Selon Gillian Forrester, maîtresse de conférence en psychologie à l'université de Westminster, (Royaume-Uni) « les recherches les plus récentes montrent que les enfants qui sont 'franchement' gauchers ou droitiers ont une bonne latéralisation cérébrale et n'ont aucune difficulté avec le langage ». En revanche, pour l'universitaire, « les enfants ambidextres, c'est-à-dire ceux qui utilisent indifféremment les deux mains pour écrire, se heurtent à plus de difficultés dans le développement du langage et de la motricité. » Au total, les ambidextres représentent 3 à 4% de la population.

GRANDE-BRETAGNE

GRAMMAR SCHOOLS COME BACK

Le nouveau gouvernement britannique issu du Brexit veut réhabiliter la méritocratie et les « *grammar schools* ». Ces établissements scolaires publics, seulement ouverts aux lauréats d'un examen ultra-sélectif passé par les élèves de 11 ans, avaient vu leur développement bloqué par une loi de 1998. Theresa May, la Première ministre britannique, souhaite aujourd'hui abroger cette loi, provoquant l'hostilité des travaillistes qui craignent un creusement des inégalités sociales.

URUGUAY

1^{RE} ÉCOLE ÉCOLO

2 000 pneus, 3 000 bouteilles en verre, 1 500 bouteilles en plastique et 12 000 canettes : c'est la liste des matériaux utilisés pour la construction d'une école 100 % durable à Jauréguiberry, village uruguayen situé à 85 km de la capitale Montevideo.

C'est le soleil qui fournit entièrement l'énergie de cette école primaire qui n'est pas connectée au réseau d'électricité. Une première en Amérique latine, dont l'Europe... et la France gagneraient sans doute à s'inspirer.

MALI

RECOURS À LA MÉTHODE SYLLABIQUE

Le ministre malien de l'éducation a réuni les cadres de l'enseignement début septembre et leur a demandé d'envisager la réintroduction officielle de la méthode syllabique dans les écoles du pays. En cause « *une situation de la lecture et de l'écriture qui reste critique dans le pays* ». Pour le ministre, « *l'utilisation concomitante de plusieurs méthodes au sein du même système éducatif constitue en soi un facteur d'inégalité dans la maîtrise de la lecture* ». Les partisans du retour aux « *bonnes vieilles méthodes* » ne sévissent pas que dans l'Hexagone.

UNESCO

ACCÉLÉRER LES PROGRÈS EN ÉDUCATION

L'Unesco vient de présenter son dernier rapport mondial de suivi de l'Éducation dans lequel il estime urgent d'accélérer les progrès dans le domaine de l'éducation. Le rapport souligne le retard pris sur les objectifs de développement mondiaux quand 263 millions d'enfants de 6 à 17 ans sont toujours exclus du système scolaire. « *Au rythme actuel, le monde parviendra à un enseignement primaire universel en 2042, à un enseignement secondaire du premier cycle universel en 2059 et secondaire du second cycle universel en 2084, ce qui voudrait dire qu'il y aurait un demi-siècle de retard par rapport à la date butoir de 2030 fixée pour la réalisation des ODD* » regrette l'Unesco.

Malgré des progrès, l'organisation souligne un sous-financement chronique et des inégalités toujours plus importantes. Les pays les plus pauvres ne parviendront à l'enseignement universel primaire qu'en 2088, soit 100 ans après les pays les plus riches. Le rapport intitulé « *L'Éducation au service des peuples et de la planète : créer des avenir durables pour tous* » appelle à une transformation radicale de l'éducation pour relever les défis auxquels l'humanité est confrontée. « *Les programmes scolaires de la moitié des pays du monde ne mentionnent pas explicitement le changement climatique dans leur contenu* », précisent les auteurs. Selon eux, dans les pays de l'OCDE, près de 40 % des élèves de 15 ans n'ont que des connaissances basiques des problématiques liées à l'environnement. Le rapport insiste sur la nécessité pour les systèmes éducatifs de « *donner aux gens les compétences et connaissances essentielles pour trouver de nouvelles solutions aux problèmes environnementaux* ». VIRGINIE SOLUNTO

Fiona Soler Harroche, chargée de mission nationale « Accompagnement individualisé » à l'AFEV*

3 QUESTIONS À



« Le numérique : un levier plutôt qu'un outil qui sépare »

« Le numérique contre les inégalités » :

pourquoi ce thème pour votre journée nationale ?

En 2015, une étude faite pour Emmaüs analysait les pratiques numériques des jeunes en insertion professionnelle. On s'est aperçu que ces jeunes, qui ne comptent pas les plus favorisés, étaient très connectés et équipés. L'occasion de montrer que contrairement à ce que certains disent, il n'y a pas de « digital natives » rompus aux nouvelles technologies dès leur plus jeune âge. La majorité des gens sont connectés, mais de façon différente et avec des pratiques spécifiques.

L'idée nous est venue d'un numérique qui n'exclue pas mais au contraire participe de la lutte contre les inégalités.

Que vous a appris l'enquête que vous avez menée sur les collégiens et le numérique ?

Elle portait sur 548 collégiens accompagnés par l'AFEV tous scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire. Les trois quarts d'entre eux ont révélé être inscrits sur des réseaux sociaux, ce qui est d'autant plus surprenant que 60 % du panel étaient âgés de moins de 13 ans, donc en principe, trop jeunes pour s'inscrire. En termes d'équipement, 87 % d'entre eux ont un ordinateur, 80 % une tablette et 86 % un smartphone dont les deux tiers disposant d'une connexion wifi. Hormis les réseaux sociaux, les collégiens utilisent prioritairement le numérique pour des pratiques loisirs : musique et vidéo mais ils sont quand même 60 % à s'en servir pour des recherches scolaires dont 42 % à utiliser Wikipédia.

Quels enseignements en tirez-vous pour les actions que vous menez auprès des élèves ?

En connaissant mieux l'utilisation du numérique, nous avons le projet d'en tirer le maximum et le plus profitable pour les élèves. On se rend compte qu'il n'y a pas que les enfants qu'il faut assister soutenir mais aussi leurs parents. Par exemple nombre d'entre eux ont besoin d'être accompagnés pour se réapproprier et d'utiliser pleinement le logiciel Pronote pour suivre leurs enfants. Nos bénévoles qui accompagnent les enfants à domicile les aident aussi dans l'utilisation du numérique. L'idée est de faire d'Internet un levier de lutte contre les inégalités scolaires plutôt qu'un outil qui sépare les renforce, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

*Association fondation étudiante pour la ville

330 496

C'est le nombre des personnels enseignants du premier degré public en 2015* (à distinguer du nombre de postes). Un chiffre globalement stable depuis 2009 (+ 7051). Ils sont 44 034 dans le premier degré privé (-1809 depuis 2009).

* Source MEN-DEPP



RECRUTEMENT

LE RECOURS AUX LISTES COMPLÉMENTAIRES AUTORISÉ

Le ministère de l'Éducation nationale vient de confirmer au SNUipp-FSU que les recteurs étaient autorisés à ouvrir les listes complémentaires au concours 2016 après avoir recensé les besoins dans leur département, afin de pourvoir les postes encore vacants. C'est un début de réponse à une situation régulièrement dénoncée par le SNUipp qui a demandé par courrier, pétition, actions dans les départements un tel recours et non le recrutement de personnels contractuels, sans perspective de formation, ni de titularisation.

🔗 Rubrique [Le syndicat/Les interventions](#)

COLLECTIF

POUR LA SCOLARISATION DE TOUS LES ENFANTS

Le Collectif pour les droits des enfants roms à l'éducation a tenu une conférence de presse dans les locaux du SNUipp-FSU mardi 27 septembre pour rappeler son engagement à ce que tous les enfants, roms mais aussi d'autres nationalités, puissent être scolarisés. La même semaine, le préfet de Seine-St-Denis a enjoint le maire divers droite de Saint-Ouen d'inscrire cinq enfants roms dans sa commune alors qu'il se refusait de le faire. Le SNUipp et le collectif exigent que « *le droit à l'éducation soit respecté* » et les modalités administratives d'inscription simplifiées.

JOURNÉE FSU

AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ

La FSU organise une journée fédérale contre la précarité jeudi 13 octobre dans les locaux du SNUipp, rue Cabanis, afin de dénoncer le recours à des contrats précaires dans la Fonction publique et l'Éducation nationale en particulier. 70 000 personnes au total sont ainsi

embauchées dans les écoles pour faire classe au pied levé, mais aussi suivre les enfants porteurs de handicap (AESH ou CUI) ou assister administrativement les directions d'école (EVS). Après une matinée d'échanges et de débats, un rassemblement est organisé devant le ministère de la Fonction publique à 14 h.

LE BLANC MESNIL

UN ENFANT PEUT-IL ÊTRE DE TROP ?

Le SNUipp-FSU 93 vient d'écrire au maire du Blanc-Mesnil qui avait affirmé dans la presse que les « *enfants du 115* », relevant du SAMU social, coûtaient trop cher à sa ville! « *Un enfant peut-il être de trop?* » questionne le syndicat en rappelant que l'école publique doit scolariser tous les enfants sans que la question du coût soit mise en regard et pire encore que certains d'entre eux soient jetés à « *la vindicte populaire* ». « *Grande pauvreté n'est synonyme ni d'échec scolaire, ni de langue étrangère* » et quand bien même, « *désigner les enfants pauvres comme responsable d'une baisse de niveau fait insulte à leur intelligence* » affirme le SNUipp dans son courrier.

LA FRANCE N'EST PAS LE PAYS DES VACANCES... D'ÉTÉ

Les « *grandes vacances* » ne le sont pas tant que cela en France, selon une étude Eurydice (Commission européenne) du mois d'août. Avec 8 semaines et demie, l'hexagone se situe en effet dans les pays aux congés d'été les plus courts. Hormis l'Allemagne et l'Angleterre qui ne comptent que 7 semaines de vacances estivales, la majeure partie des pays dépassent les 10 semaines. Sur l'année en revanche, la France se situe dans une moyenne haute avec 16 semaines de vacances scolaires, contre 11 aux Pays-Bas ou 14 en Allemagne.

DURÉE DES VACANCES D'ÉTÉ, EN SEMAINES

- 7 semaines ou moins
- 8 à 9 semaines
- 10 à 11 semaines
- 12 à 13 semaines
- Données non disponibles

Source: Eurydice



Inégalités scolaires

Cnesco : un rapport qui interroge

Le Cnesco vient de publier un rapport sévère pour l'école et l'éducation prioritaire. Un constat édifiant mais qu'il faut tempérer sur certains aspects.

La publication du dernier rapport du Cnesco intitulé « *Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?* » a soulevé de nombreuses vagues dans l'espace médiatique et parmi les acteurs de l'école. Fondé sur 22 contributions de chercheurs, le document dresse des constats accablants pour le système éducatif français et les dispositifs mis en place, notamment l'éducation prioritaire. Le propos central qui donne son titre au rapport n'est pas nouveau et vient corroborer un certain nombre d'études publiées depuis la rentrée. Loin de remplir la mission qui lui est assignée de corriger ou d'atténuer les inégalités sociales, l'école a au contraire tendance à les renforcer par un certain nombre de mécanismes déjà décrits : ségrégation scolaire, défaut de prévention et de prise en charge des difficultés scolaires, choix pédagogiques fonctionnant sur l'implicite et excluant les élèves des milieux populaires des apprentissages... Sur le dossier de l'éducation prioritaire, le rapport estime que les moyens supplémentaires accordés sont insuffisants pour faire la différence.



Le document de 130 pages fait une synthèse de 22 enquêtes récentes.

Le SNUipp-FSU voit dans ce rapport une nouvelle confirmation par la recherche d'un certain nombre de ses analyses et revendications. Oui, il faut scolariser tous les élèves de moins de 3 ans dans les zones défavorisées, y alléger significativement les effectifs des classes, développer les dispositifs de prévention et d'aide avec les RASED et le *plus de maîtres*, permettre aux enseignants de mieux se former et de mieux travailler ensemble. Mais pour le syndicat, le constat du Cnesco est par trop dévalorisant et

décourageant pour des équipes enseignantes qui s'engagent au quotidien dans les conditions difficiles de l'EP. Ils n'ont pas à porter le chapeau d'une politique de la ville et du logement erratique qui n'a rien fait pour éviter la constitution de zones urbaines de ségrégation. Il estime, entre autres, que l'impact des dispositifs prévus par la dernière réforme de l'éducation prioritaire mériterait d'être évalué sur un temps plus long.

FRANCIS BARBE

LIVRET SCOLAIRE UNIQUE NUMÉRIQUE

LE SNUIPP DEMANDE UN MORATOIRE

Le SNUipp-FSU vient de s'adresser à la ministre de l'Éducation nationale lui demandant un moratoire concernant le Livret scolaire unique numérique que les enseignants sont censés utiliser dès cette rentrée scolaire. Le syndicat demande la publication du bilan de la phase test opérée par le ministère au printemps dernier. Lors du dernier CSE, il a refusé de voter l'arrêté réglementant le LSUN du fait d'un trop grand nombre d'incertitudes concernant la confidentialité des données, la charge de travail pour les enseignants et les directeurs, la lisibilité pour les parents et l'intérêt pédagogique pour les élèves. À cette rentrée, aucune circulaire ministérielle précisant l'ensemble des principes et des modalités de sécurisation de ce dispositif n'est parue. Le tutoriel disponible sur Eduscol, en PDF et en vidéo sans voix off, n'est pas un outil qui permet de lever les incertitudes du syndicat qui continue de demander que ces livrets soient testés par les enseignants afin qu'ils puissent les faire évoluer. VIRGINIE SOLUNTO

LISTE COMPLÉMENTAIRE

ÇA BOUGE DANS LES DÉPARTEMENTS

Dans de nombreux départements, le SNUipp-FSU s'oppose au choix des DASEN de privilégier l'embauche de contractuels pour faire face au déficit d'enseignants. Plusieurs centaines dans le Rhône et dans l'Ain ces dernières années, en raison de la pression démographique. Et à cette rentrée, l'administration fait appel à des listes complémentaires du concours 2016 pour les embaucher... comme contractuels. Un rassemblement intersyndical était organisé devant le rectorat le 21 septembre et un courrier a été adressé à la ministre lui demandant « *une mesure exceptionnelle* » pour revoir le plafond d'emploi attribué à l'académie.

Même situation dans l'académie d'Amiens où après un rassemblement académique, les SNUipp de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise demandent à la Rectrice d'ouvrir la liste complémentaire pour faire face aux besoins d'enseignants. Ils demandent aussi de proposer des solutions en termes de recrutement et d'accès au concours pour les contractuels embauchés ces dernières années.

En Vendée, et c'est une première dans un département d'ordinaire très convoité, 16 classes n'avaient pas d'enseignant à la rentrée. Après l'envoi en urgence de remplaçants et le recours à quelques inéats, l'administration envisage désormais le recrutement de contractuels. Inacceptable pour le SNUipp à l'initiative d'une large intersyndicale, rejointe par la FCPE, qui demande au Recteur « *d'ouvrir au plus vite la liste complémentaire du concours 2016 pour que tous les postes vacants soient occupés.* »

Les mobilisations syndicales se poursuivent et pourront s'appuyer sur les nouvelles directives adressées aux recteurs (voir le « *Lu sur* » en page 8) pour faire avancer ce dossier.

Guadeloupe : les ailes fragi

Le meurtre d'un jeune lycéen le 13 septembre dernier est venu à nouveau mettre la focale sur le climat de violence et d'insécurité qui enflé sur l'île de la Guadeloupe. Pourquoi en est-on arrivé là et comment sortir de cette crise ?

Mercredi 21 septembre, ils sont seulement un peu plus de 200, tout de blanc vêtus, à arpenter le centre-ville de Pointe-à-Pitre pour rendre hommage à Yohann, 15 ans, mort une semaine plus tôt pour une histoire de téléphone portable. Il faut dire qu'il s'agit déjà de la 3^e marche blanche de la semaine. La première, trois jours après le drame, avait rassemblé près de 3000 lycéens et parents d'élèves, encore sous le choc de la mort du jeune homme poignardé par un adolescent de son âge devant son lycée. « *La marche de trop* » pour le journal *France Antilles* mais plutôt un sursaut salutaire pour « *le Collectif de la marche du 21 septembre* », créé pour l'occasion et qui se donne comme objectif « *de travailler à l'élaboration de propositions fortes pour prévenir la violence et la délinquance en Guadeloupe* ». Le tragique fait divers n'a malheureusement rien d'exceptionnel dans une Guadeloupe où la violence devient endémique. La criminalité connaît une hausse régulière dans l'île depuis 10 ans et s'accélère encore depuis 2015 (105 homicides ou tentatives contre 57 en 2014). Au-delà de ces chiffres inquiétants, ce sont des quartiers entiers de l'agglomération de Pointe-à-Pitre (plus de 300 000 habitants) qui sont en proie à la violence quotidienne et aux trafics divers. Une situation qui avait déjà en 2012 conduit le gouvernement à un classement en zone de sécurité prioritaire (ZSP) des communes de Pointe-à-Pitre et des Abymes où Yohann a trouvé la mort.

Des jeunes en perte de repères

Comment expliquer ce fléau qui fait du papillon des Caraïbes le département le plus meurtrier de France ? Pour David Dahomay, * membre du

« DES JEUNES
QUI NE
PEUVENT PARTIR
NULLE PART »

collectif du 21 septembre le problème d'emploi est central : « *le chômage des jeunes est deux à trois fois plus élevé que la moyenne nationale, 54,9% pour les 15-24 ans en 2015. Même pour les diplômés, il est très difficile de trouver du travail. Quelle perspective alors pour les 45% de plus de 15 ans qui*

n'ont pas de diplôme ? » Cela donne des jeunes sans perspective d'avenir, en voie de rupture sociale, qui deviennent complètement inemployables, d'autant qu'ils sont souvent démunis du savoir-être minimum en raison des carences éducatives familiales. Pour Errol Nuissier**, psychologue et expert auprès des tribunaux, « *la violence culturelle qui se manifestait auparavant surtout par des violences conjugales, des viols et*

des violences dans les zones touristiques est devenue anthropomorphe avec des vols avec armes et des règlements de compte au sein de la population guadeloupéenne. Un effet de la profonde déprime qui règne chez des jeunes qui ne peuvent partir nulle part, sans soutien et sans cadre, la famille élargie traditionnelle s'étant délitée et l'autorité fondée sur le châtiement corporel n'étant plus légitime socialement ».

L'école comme un rempart

Car comme partout quand on évoque la délinquance des jeunes, c'est le cadre éducatif qui est questionné et par voie de conséquence l'école. Au sein des quartiers, celle-ci demeure un repère stable. Philippe Toribo, directeur de l'école du Grand Camp aux Abymes, « *ne vient pas à l'école la peur au ventre. Quelle que soit*

3^e marche blanche dans les rues de Pointe-à-Pitre pour dire stop à la violence.



les du papillon



© FRANCE ANTILLES

VIOLENCE : LES IMMIGRÉS EN ACCUSATION ?

Incarcé dans une prison martiniquaise, le jeune meurtrier présumé de Yohann est d'origine dominicaine. Un état de fait qui n'a pas manqué de raviver des tensions communautaires dans une Guadeloupe où l'immigration est une tradition de longue date, notamment en provenance des voisines caribéennes Haïti et La Dominique. Les différences de niveau de vie et les crises politiques dans ces petits États génèrent une immigration clandestine facilitée par la faible distance entre La Dominique et Pointe-à-Pitre (100 km) facile à couvrir dans des embarcations de fortune. Pourtant, ils ne sont que 8000 dominicains sur les 402 119 habitants de la Guadeloupe dont la population immigrée a été évaluée par l'INSEE en 2013 à 4,3% (8,6% sur l'ensemble du territoire national). Comme partout la montée de ces phénomènes de racisme et d'exclusion a beaucoup à voir avec les difficultés économiques et le chômage.

longtemps comme ça sans accompagnement ni formation, en perdant des postes tous les ans et avec des directives conçues pour les écoles de métropole». Raymond Artis, le président de la FCPE de Guadeloupe, pointe les nombreuses sorties de système scolaire sans diplôme et le désert culturel dans lequel vivent de nombreux jeunes : «Il faut arrêter de se tourner vers l'État, les collectivités locales doivent faire des choix courageux, en matière d'équipement culturel, en investissant dans des activités péri-scolaires de qualité.»

Une action sur le long terme

Miser sur l'éducation, lutter contre les inégalités, donner des perspectives économiques... Les mêmes remèdes sont souvent évoqués pour remettre sur pied une Guadeloupe mal en point. Pour l'instant, le ministre de l'Intérieur en visite début octobre n'a dans sa besace que 70 gendarmes supplémentaires ainsi qu'un plan sécurité outremer qui doit se déployer. David Dahomay en appelle à un véritable plan Marshall et «à une action globale et concertée pour une Guadeloupe résiliente fière d'elle-même et de sa jeunesse». Pour Errol Nuissier, il faut un grand projet keynésien pour relancer l'activité économique de l'île autour des ses points forts ; agriculture, pêche, tourisme... La marche vers une Guadeloupe apaisée et prospère a une longue route devant elle.

PHILIPPE MIQUEL

* Voir son blog sur mediapart : <https://blogs.mediapart.fr/david-dahomay/blog>
**Auteur de «Les violences dans les sociétés créoles» Caraibéditions

leur situation sociale, les familles ont la volonté que leurs enfants s'en sortent et c'est notre rôle que de les y aider». Catherine Poribal, enseignante en CP au groupe scolaire Jolivière à Pointe-à-Pitre a, elle, régulièrement affaire au mal-être et à la violence verbale des parents d'élèves : «l'an dernier, une cellule psychologique a été mise en place suite à une intrusion violente d'un parent mais ça reste une solution ponctuelle. On aurait besoin d'une formation pour savoir comment réagir, désamorcer les conflits qui sont nombreux aussi bien avec les parents qu'avec des enfants de plus en plus agités.» Tony Pioche, le secrétaire du SNUipp-FSU loue la conscience professionnelle des enseignants qui essaient de protéger l'école d'une violence qui ne s'arrête pas à sa porte. «Mais, ajoute-t-il, on ne pourra pas continuer

EN BREVE

GOUVERNEMENT

LE PLAN DE SÉCURITÉ OUTRE-MER

Sorti en juin dernier, le plan de sécurité Outre-mer se propose d'assurer une sécurité durable dans les départements et collectivités d'Outre-mer qui «*connaissent depuis plusieurs mois, une hausse importante des violences et des atteintes aux biens mais aussi des incivilités*». Le Plan prévoit 22 mesures dont bon nombre de préconisations générales assez vagues. Seules dispositions concrètes : le renforcement des effectifs de gendarmerie (300 postes créés entre 2017 et 2019) et de police avec 160 postes de cadres et 210 adjoints de sécurité supplémentaires.

MOUVEMENT SOCIAL

LIYANNAJ KONT PWOFITASYON*

Le 20 janvier 2009, en réaction à la vie chère et aux difficultés sociales, naissait en Guadeloupe un grand mouvement social populaire, Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP) débouchant sur une grève générale à l'initiative d'un vaste collectif de syndicats et d'associations. Le protocole d'accord signé le 4 mars 2009, après 44 jours de conflit, entérinera notamment une revalorisation de 200 € portant sur les bas salaires. Mais huit ans après, l'élan populaire semble retombé, faute d'une réelle modification en profondeur du système économique de l'archipel.

*Collectif contre l'exploitation outrancière

SPORT

UN TREMPLIN POUR RÉUSSIR ?

Teddy Riner, Marie-Jo Pérec, Thierry Henry, Gaël Monfils... La liste est longue de ces grands sportifs d'origine antillaise qui ont connu une carrière sportive brillante en portant les couleurs de la France dans le monde entier. Pour des populations maintenues dans un dénuement économique et culturel, le sport reste malheureusement une des seules voies d'accès à la reconnaissance et à la promotion sociale. Et ceci malgré des équipements souvent peu nombreux et en mauvais état. Pour pallier cette insuffisance, le ministre des Sports Patrick Kanner vient d'annoncer le déblocage de 20 millions avec un plan de 80 millions en quatre ans pour améliorer les installations sportives des départements et territoires d'Outre-mer.

ÉDUCATION MUSICALE EN MODE MINEUR OU MAJEUR ?

Les nouveaux programmes réaffirment le rôle et la place de l'enseignement musical à l'école. Des objectifs ambitieux compromis par une diminution du nombre d'heures d'enseignement, le manque de formation initiale et continue, le peu de moyens débloqués par les partenaires de l'école et les obstacles rencontrés par les enseignants. Comment bien faire ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENT BERNARDI
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
VIRGNIE SOLUNTO

Sur le papier il n'y a pas de dissonance entre les acteurs de l'éducation. Ils louent ses vertus pédagogiques : enseigner la musique à l'école primaire, que du bonheur pour les élèves. Mais dans la vraie vie, les choses ne sont pas si simples. Pour les nouveaux programmes il n'y a pas d'équivoque. La musique « est souvent la première occasion pour les élèves de se produire en public. Elle leur permet de développer leur esprit d'équipe et de collaboration, elle contribue à leur intégration et élargit leur culture générale ». Les pratiques de chant en classe, les chorales, les classes orchestres sont encouragées. Mais si elle reconnaît les apports de l'enseignement musical, si elle identifie les bonnes pratiques, l'institution ne se donne pas les moyens d'atteindre ses propres objectifs.

Les programmes entrés en vigueur en 2015 pour la maternelle et cette année pour les cycles 2 et 3 en sont la première illustration. Pour l'enseignement de la musique, intégré à l'éducation artistique, ils ne manquent pas d'ambitions. Ils sont plus détaillés que ceux de 2008 qui tenaient en quelques lignes et ils vont cres-

cendo, identifiant les compétences et les progressions. Mais dans le même temps, le nombre d'heures qui doivent y être consacrées diminue : pas de quotas horaires en maternelle, mais 9 heures en moins au C2 et 6 heures au C3. Pour le SNUipp-FSU, difficile dans un temps plus contraint d'arriver aux objectifs fixés.

À chacun sa partition

La réforme des rythmes n'est pas sans conséquence non plus. Elle se traduit par des après-midis plus courts (ou un de moins par semaine), ce qui rend plus compliquée l'organisation de séquences musicales. Les élèves étant toujours plus réceptifs en début de journée, c'est sur la

matinée que sont généralement concentrés les enseignements fondamentaux, ce qui laisse moins de temps pour d'autres disciplines. L'inspection générale, dans son rapport de juin 2015 sur l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires, le dit elle-même. « La réorganisation des enseignements semble avoir surtout bénéficié au français, aux mathématiques, qui

« FORMER DES
MÉLOMANES, DES ENFANTS
AVERTIS DE CE QU'EST LE
LANGAGE MUSICAL, À QUOI
IL SERT, QUELLES ÉMOTIONS
ON PEUT EN TIRER. »

étaient déjà favorisés dans les répartitions horaires et qui se repositionnent majoritairement sur les cinq matinées. Les sciences, les arts et surtout l'éducation physique et sportive, apparaissent un peu plus encore qu'auparavant en danger », affirment les rédacteurs du texte. La mise en place des Temps d'activités



périscolaires ajoute aussi de la confusion. Qui fait quoi? Enseignants d'un côté, animateurs de l'autre, chacun doit pouvoir jouer sa partition. Autre fausse note, les moyens débloqués par le ministère et par les partenaires de l'école. Ils ne sont pas souvent au diapason avec les exigences des programmes. Ils génèrent des inégalités territoriales, mais aussi là où certains dispositifs sont mis en place, des inégalités d'accès entre les élèves (lire ci-contre). Comment faire pour organiser une classe orchestre? Où trouver instruments, structure support quand c'est nécessaire? Et pour le chant, sur quelles compétences s'appuyer? Faut-il faire appel à des intervenants extérieurs et à qui en revient la charge? Quand ça fonctionne, c'est parfois parce qu'il y a une forte implication de toutes les parties. Pour la classe orchestre de CE2 de l'école Jules Ferry à Bressuire, dans les Deux-Sèvres, tout est réglé comme sur du papier à musique. Il faut dire que de nombreux acteurs se sont mobilisés: les collectivités, le conservatoire, le centre socio-culturel, avec à la clef des financements, la mise à disposition d'instruments et des intervenants (lire p15).

Une formation initiale réduite

Et puis, enseigner la musique n'est pas toujours évident. Comment faire quand soi-même on ne maîtrise pas le chant, quand on ne sait pas jouer d'un instrument? Les difficultés sont bien réelles. «Il faut permettre aux enseignants de construire leurs propres expériences cognitives et corporelles

pour leur permettre de les transposer dans leur classe», explique Frédéric Maizières, maître de conférences en musicologie. Plus facile à dire qu'à faire. D'abord parce que «la formation initiale est très réduite», ensuite parce que «la formation continue a pratiquement disparu» (lire p14).

Dans un rapport publié en 2014, *Transmettre aujourd'hui la musique*, Didier Lockwood, violoniste et membre du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, soulignait aussi «l'importance de la formation continue» qui «s'avère primordiale». Les insuffisances en la matière ne sont guère contestables. Nadia Metivier, conseillère pédagogique départementale en éducation musicale en Gironde en témoigne. «Dans notre département, mais on n'est certainement pas le seul, il n'existe plus de plan académique de formation» dit-elle. Du coup, quand des modules sont proposés, «nous avons beaucoup plus de candidatures que de places, ce qui montre l'intérêt porté aux activités musicales.»

Pour autant, les enseignants peuvent aussi compter sur leurs propres ressources, leur propre capacité à innover pour trouver des solutions quand certaines conditions sont réunies. À la maternelle des Mirabelles à Metz en Moselle, la chorale fonctionne toutes les semaines et



PARTOUT ET POUR TOUS

Pratique, création et écoute critique pour un éveil citoyen au monde qui entoure les élèves, les objectifs des nouveaux programmes de musique sont ambitieux. Mais une volonté politique nationale n'est rien sans les moyens qui permettraient une égalité d'accès aux dispositifs et aux ressources sur l'ensemble du territoire. Les classes à horaires aménagés inaccessibles aux élèves en difficulté scolaire avec une scolarité payante au Conservatoire ne participent pas à l'objectif de mixité sociale de l'école. Il y a une grande disparité des moyens engagés par les collectivités territoriales. À Paris, les intervenants musicaux sillonnent toutes les écoles mais c'est loin d'être une généralité. Ici ou là des orchestres et des chorales dans les écoles bénéficient de financements locaux pour payer les interventions des d'enseignants ou des professeurs. Le ministère de l'Éducation nationale encourage la pratique instrumentale, encore faut-il trouver à financer l'achat des instruments. C'est une obligation de l'État de garantir dans le cadre des nouveaux programmes que la musique dans un enseignement renouvelé soit accessible à tous les élèves sur l'ensemble du territoire.

toute l'année. Huit classes, 218 élèves, si tout ce petit monde s'accorde, c'est aussi grâce «à l'environnement de faire» d'une équipe qui donne le la, après avoir été conseillée par une enseignante ayant déjà une pratique personnelle de la musique. Surmonter les difficultés c'est savoir viser les vrais objectifs qui ne sont pas de former des musiciens mais, comme le dit Didier Lockwood, «des mélomanes, des enfants avertis de ce qu'est le langage musical, à quoi il sert, quelles émotions on peut en tirer» (lire p17). Alors, en avant la musique!

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

QUOI DE NEUF
DANS LES PROGRAMMES ?

Partie prenante de la « culture humaniste » dans les textes de 2008, les pratiques artistiques, dont l'éducation musicale, sont dans les nouveaux programmes d'élémentaire « *au cœur des enseignements* ». Vraiment ?

Les nouveaux programmes d'élémentaire sont plus détaillés que ceux de 2008 qui tenaient en quelques lignes. Alors que les anciens textes développaient surtout le chant, l'écoute, les nouveaux insistent sur la pratique, avec un travail autant sur la « *perception* » (écoute, analyse d'œuvres) que « *l'expression* » (chant, création sonore). Au sein de ces deux grands domaines, quatre compétences sont déclinées, plus explicitement qu'auparavant. Tout d'abord chanter, six à huit chants sur l'année. Ensuite écouter et comparer des œuvres afin d'en dégager les éléments caractéristiques, le timbre, la hauteur, l'intensité, le rythme. Cette écoute peut également être corporelle, ce qui rejoint la troisième compétence d'exploration, ou comment imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la

musique. Enfin la dernière compétence, d'échange et de partage est plus nouvelle dans les textes. Mais elle rejoint ce que beaucoup d'écoles faisaient déjà.

Acquérir une écoute critique

À partir du cycle 3 se rajoutent les notions de création sonore et de commentaires, d'argumentation. À partir du CM1 également et non plus dès le cycle 2, l'éducation musicale s'inscrit dans l'histoire des arts. Cet enseignement doit outiller l'élève afin qu'il acquière un regard, ou plutôt une écoute critique de ce qui l'entoure, comprenne les différents répertoires qui existent et puisse exprimer un avis, réfléchi. Pourtant, pour parvenir à ces compétences de fin de cycle, les enseignants ont moins d'heures qu'en 2008. Le programme est riche donc et le

La création sonore n'est pas la partie la plus aisée, elle demande un investissement en matériel et des choix pédagogiques qui favorisent l'expression des élèves.



temps imparti très contraint. De plus, tout ce qui aura été réalisé, tout au long de la scolarité, devrait apparaître dans un PEAC, « *Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève* », un document papier de plus à élaborer pour recenser tout ce qui a été fait de l'école jusqu'au lycée et dont on peut douter de la pertinence. Pour les aider, les professeurs peuvent se référer à des documents d'accompagnement assez détaillés, abordant le découpage des séances dans le temps ou la démarche de création sonore. Cinq exemples de séquences d'enseignement musical sont donnés comme « *Peut-on imiter les animaux en musique ?* ».

Frédéric Maizières, maître de conférence en musicologie à l'université Toulouse Jean Jaurès

3 QUESTIONS À



« Une discipline particulière à enseigner »

Où en est la formation initiale et continue des PE en éducation musicale ?

La formation initiale est très réduite. Si l'on prend l'exemple de Midi-Pyrénées, les futurs enseignants ont une quarantaine d'heures de formation pour les deux disciplines artistiques, éducation musicale et arts visuels, sur les deux années de master. À cela s'ajoute une petite dizaine d'heures pour ceux qui le prennent en option. Or l'enjeu est d'acculturer les

futurs enseignants à une discipline pour laquelle ils peuvent n'avoir aucune connaissance, aucune représentation de ce qui peut se faire à l'école.

Quant à la formation continue, elle a pratiquement disparu. Dans ma pratique je suis passé de trois semaines de formation continue à dispenser à zéro heure.

Quels sont les freins à l'enseignement de l'éducation musicale ?

Les enseignants peuvent avoir des représentations erronées de l'éducation musicale. La musique

peut rester pour eux une activité qui ne renvoie qu'à des pratiques ludiques de loisirs. Or, à l'école, c'est aussi une discipline d'enseignement qui nécessite que l'élève acquière des connaissances et des savoir-faire. Certains pensent tout simplement ne pas avoir la légitimité d'enseigner l'éducation musicale par manque de connaissances.

Et puis l'éducation musicale est particulière à enseigner. Elle demande souvent de faire devant et avec les élèves et cela peut constituer un frein. Quand on fait de la musique, on se met à nu.

Comment surmonter cette difficulté ?

Il faut travailler le sens de cet enseignement et ses enjeux dans l'éducation de l'enfant. Un des moyens d'y parvenir est de permettre aux enseignants de fréquenter des ateliers de pratique avec des artistes, par exemple.

Il faut leur donner la possibilité de vivre des expériences sensibles, cognitives et corporelles de la musique pour qu'ils puissent ensuite les transposer dans leur classe et proposer à leurs élèves des activités musicales susceptibles de répondre aux enjeux de l'école.

ORCHESTRE À L'ÉCOLE DE BRESSUIRE (79) UN BRASS BAND DE JEUNES

La classe de CE2 de l'école Jules Ferry à Bressuire se lance pour trois ans dans le dispositif *Orchestre à l'école*. C'est un nouvel univers, culturel et musical, qui s'ouvre à la plupart d'entre eux à travers la pratique d'un instrument à l'école et au Conservatoire.

L'aventure commence pour les 22 élèves du CE2 de l'école Jules Ferry de Bressuire. Leur classe va se transformer, pour trois ans, en orchestre avec le dispositif *Orchestre à l'école*. «*On remplit le ventre comme un ballon et on va faire travailler les muscles de la soufflerie*», commence Mathieu Blanchard, d'abord directeur et co-pilote du projet. Car à chaque séance, en plus de l'échauffement vocal, il va falloir souffler... dans les cuivres. Le lundi au Conservatoire puis le mercredi à l'école, c'est sous sa direction et celle des trois professeurs du Conservatoire que les élèves vont se familiariser avec les trombones, tubas, cors d'harmonie et cornets et travailler les morceaux qu'ils joueront au carnaval ou à la fête de la musique. «*Avec les concerts, les élèves se rendent compte que sans régularité, sans concentration et sans discipline cela marche moins bien*», dit Valérie Poupard, professeur au Conservatoire, à l'initiative et autre co-pilote du projet. «*Avec 2h de musique on fait moins d'arts visuels et on rattrape sur quelques mercredis. Avec ce projet, je fais beaucoup de passerelles avec d'autres disciplines, la littérature de jeunesse par exemple et le PEAC. J'adapte beaucoup de supports en fonction de l'orchestre*», explique Béatrice Azzola, directrice et enseignante de la classe. Elle ajoute : «*l'école a été choisie il y a trois ans car elle se trouve dans le secteur 'politique de la ville'*». «*Le dispositif 'Orchestre à l'école' s'inscrit dans une démarche de démocratisation de la musique*», reprend Valérie. Un seul élève de la classe, Tugay, apprend le violon et seule Lucile a participé à un atelier d'éveil musical. «*Le travail est très collectif, plus sensoriel que théorique. On travaille plutôt sur la mémoire qu'avec des partitions de solfège*», explique Mathieu.

Une classe qui se métamorphose

Des professeurs, des instruments prêtés par le Conservatoire aux élèves pour travailler à l'école, chez eux ou à défaut au centre socio-culturel, qui leur ouvre ses portes. «*Les élèves doivent s'occuper de leur instrument, ça les responsabilise*» affirme Valérie. La synergie des engagements politiques et financiers* a permis de renforcer les liens entre les familles et l'institution scolaire ou le monde associatif dans un quartier à forte mixité sociale. «*C'est un vecteur d'entraide et de solidarité entre les enfants mais aussi entre les familles*» poursuit Valérie. Béatrice conclut «*La précédente classe s'était*



Dans la classe comme dans l'orchestre, chacun trouve sa place.

métamorphosée sur 3 ans. Les enfants en difficulté scolaire ou différents se sont épanouis et ont trouvé leur place dans l'orchestre et dans la classe». Une satisfaction à la clé : 6 collégiens sont soutenus financièrement et poursuivent l'aventure au Conservatoire.

* Le projet est porté par le Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais, service de la communauté d'agglomération du bocage Bressuirais en partenariat avec l'Éducation nationale, la ville de Bressuire dans le cadre de la politique de la ville, commissariat général à l'égalité des territoires, le Centre socio-culturel de Bressuire et l'Association de parents d'élèves.

EN BREF

DISPOSITIF

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Les classes à horaires aménagés musique ou « CHAM » permettent de planifier l'emploi du temps scolaire des élèves de façon à ce qu'ils puissent suivre les cours de musique (deux demi-journées par semaine) du conservatoire associé, où l'inscription est payante. Les CHAM fonctionnent dans un cadre défini, enseignement général public d'une part, et enseignement de la musique au Conservatoire d'autre part, pour les contenus comme pour l'évaluation. Outre le solfège, ils pratiquent un instrument ou le chant. Un dispositif qui aurait pu être un outil de mixité sociale.

CONVENTIONS

TOUS ENSEMBLE

350 conventions territoriales ont été signées entre l'État et les collectivités territoriales pour développer l'éducation artistique et culturelle. Conclue pour trois ans, la convention territoriale de développement culturel fixe les modalités de collaboration entre la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et la collectivité territoriale en mutualisant les moyens humains, artistiques et financiers qu'il convient de mobiliser sur des objectifs partagés. La convention peut accompagner des projets comme la création d'une école de musique ou le développement de PEAC pour les jeunes.

DUMI

UN DIPLÔME DE MUSICIEN INTERVENANT

Le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) se prépare dans un centre de formation CFMI, rattaché à une université. Le musicien intervenant (dumiste) est avant tout un musicien confirmé qui a acquis une solide formation dans diverses formes de musique : classique, tradition populaire, jazz, musiques actuelles... Il travaille en milieu scolaire en lien avec l'équipe pédagogique de l'école primaire (maternelle et élémentaire). Il aide à développer chez l'enfant l'esprit critique, la créativité sonore et musicale, la culture musicale. Il peut avoir des missions et des lieux d'exercice très variés (crèches, hôpitaux, prisons). Les interventions étant payantes, il convient aux personnes et aux équipes qui les accueillent de trouver les financements.

EN MATERNELLE À METZ

CHORALE À PLUSIEURS VOIX

À l'école maternelle des Mirabelles, la chorale c'est chaque semaine et toute l'année. Une pratique que les enfants petits et grands partagent en très grands groupes.

Il est 9h45. Comme tous les mercredis matins, les élèves de l'école maternelle du quartier de Metz-Borny situé en REP+ se retrouvent en deux groupes pour un temps de chorale. L'école des Mirabelles est grande avec ses huit classes et ses 218 élèves logés dans deux ailes, séparées par la cour. Les enseignantes réparties en binômes apprennent un chant de leur choix aux deux chorales. Chacune alimente un dossier pédagogique qui permet de répéter ensuite dans sa classe. Une organisation qui avait été mise en place un mercredi sur deux. « Mais nous nous sommes rendu compte qu'il était nécessaire de se retrouver chaque semaine », témoigne Sabrina Gadreau à l'initiative de ce projet et directrice de l'école. « Cette activité favorise l'écoute et la concentration et aide à l'acquisition du langage », ajoute-t-elle.

Note de départ

En début de séance des jeux d'échauffements préparent aux chants qui suivent. Une écoute sur CD, l'utilisation d'un petit clavier ou d'une cloche permettent de donner la note. « C'est une contrainte que nous nous sommes donnée, même si nous ne sommes pas des professionnelles », reconnaît la directrice. « C'est l'envie de faire et l'apport d'une enseignante rempla-

çante qui avait une pratique personnelle du chant qui ont donné le ton ». Elle aimerait aussi avoir le concours d'une compétence professionnelle qui apporterait, « une qualité supérieure ». Des professionnels de la musique que les élèves ont l'occasion de rencontrer lors des répétitions publiques de l'Orchestre national de Lorraine dans

une salle voisine de l'école. Un travail que l'équipe souhaiterait poursuivre en faisant venir une classe de musique de chambre. L'an dernier la conseillère pédagogique départementale a permis de valoriser ce travail dans le cadre du dispositif *L'école en chœur*. Une chorale qui trouve aussi tout naturellement sa place lors de la fête de l'école en fin d'année.

Chanter ensemble pour vivre ensemble.

**MÉDIATHÈQUE****EDUSCOL RUBRIQUE MUSIQUE**

En recherche de pistes pour pratiquer une activité musicale avec les élèves ? Cette rubrique du site Eduscol fait l'inventaire des partenaires, des programmes d'actions, des sites dédiés et des dispositifs qui existent. Au sein de l'Éducation nationale ou en partenariat avec le ministère de la culture par exemple, on y trouve les liens utiles pour participer au dispositif *Orchestre à l'école* ou encore tous les renseignements permettant de participer à l'opération *L'école en chœur*.

➤ <http://eduscol.education.fr/cid49866/musique.html>

HISTOIRE ET MUSIQUE**ON NE CONNAIT PAS LA CHANSON**

Cette anthologie de 200 chansons du Moyen-âge à nos jours, initiée en partenariat avec l'Éducation nationale permet d'avoir accès à des extraits audio de 30 secondes et aux paroles. Le site est agrémenté de nombreuses illustrations et notices biographiques (auteurs, compositeurs, interprètes). Elles sont complétées par des notices historiques sur les périodes concernées, des analyses linguistiques ou encore des leçons d'analyse musicale.

➤ http://education.lehall.com/on_ne_connaît_pas_la_chanson/site.php

EN VIDÉO**FAITES DE LA MUSIQUE À L'ÉCOLE**

À l'occasion de la fête de la musique, le ministère de l'Éducation nationale a ouvert une chaîne vidéo « faites de la musique à l'école » afin de valoriser les projets musicaux des écoles et établissements scolaires. Ce sont plus de 200 vidéos de chorales d'écoliers, de collégiens ou de lycéens qui sont aujourd'hui en ligne et chacun peut y ajouter ses projets filmés à l'école en écrivant à fetedelamusique@education.gouv.fr.

➤ Pour voir : <http://www.dailymotion.com/group/faitesdelamusiquealecole/>

« À l'école, il faut une éducation par le plaisir, par le rythme »

Dans votre rapport, vous appelez à mieux « Transmettre la musique », c'est-à-dire ?

À l'école, le but n'est pas de former des musiciens mais des mélomanes, des enfants avertis de ce qu'est le langage musical, à quoi il sert, quelles émotions on peut en retirer. Ils peuvent ainsi se faire un avis critique sur ce qu'on leur donne à entendre à longueur de journée et cela les met en contact avec différents répertoires. La musique est une formidable entrée cognitive, très profitable aux enfants. Cela permet de développer de nombreuses compétences de mémorisation, de concentration, de latéralisation, de motricité en plus du plaisir procuré. C'est pour cela que j'insiste sur le rythme. C'est un vecteur de travail sur les deux cerveaux, pour apprendre à diriger de façon indépendante les différentes parties du corps. Et je me suis aperçu que le plus important encore était que les enfants travaillent la musique en groupe. Ils apprennent à s'écouter, s'accorder, ils prennent conscience de ce qu'est entrer en harmonie avec l'autre. Quand des enfants pratiquent non pas individuellement mais en ensemble, une plasticité se crée dans le groupe et fait qu'ils apprennent les uns des autres et vite. J'ai vu des classes orchestres réussir à jouer des choses pour lesquelles il faudrait deux ou trois ans en conservatoire.

Quelle est pour vous une éducation musicale réussie en milieu scolaire ?

Une éducation par le plaisir, par le rythme, les enfants ont besoin de bouger et la musique nous appelle à marquer la cadence avec notre corps. On peut leur apprendre à décomposer le temps, comme le fait une montre,

en faisant « tic tac » de façon plus ou moins accentuée, montrer que le silence est quelque chose de plein. Et puis la première pratique orchestrale est le chœur, la voix est un instrument. Cela se fait bien dans le premier degré, en maternelle, il y a les jeux vocaux de Guy Reibel qui sont très bien faits. Il faut revenir à des choses simples, intuitives et diversifier les pratiques, travailler des morceaux africains, roumains où le rythme est différent, des chants de divers horizons, de différentes gammes.

Quelles évolutions avez-vous constatées ces dernières années à l'école ?

Ce qui a un peu évolué, c'est qu'en éducation artistique en général on a plus donné la possibilité aux enfants de créer, ce qui est important car un enfant jeune n'a pas de barrières. Sur le terrain il y a des gens qui font des choses extraordinaires, des classes orchestres, des fanfares, des chorales. L'important n'est pas de jouer parfaitement, dans les règles académiques mais de transmettre les passions de cet art, d'incarner la musique, de montrer que ce n'est pas réciter un solfège mais exprimer ce qu'on a de plus profond en soi et de plus particulier. C'est pour cela que vouloir apprendre à lire la musique avant de la jouer est un non-sens à mes yeux. C'est comme si on voulait apprendre à lire et écrire à un enfant avant qu'il ne sache parler. La musique n'est pas un enseignement sec, uniquement théorique et cartésien, c'est un enseignement vibratoire, on ne peut pas le traiter comme les maths par exemple, il faut un minimum de technique. Mais

il faut reconnaître que l'éducation artistique reste le parent pauvre des programmes alors que dans son cursus un élève devrait avoir rencontré la musique, la danse, le théâtre, l'art plastique... dans une pratique. Il faut prendre conscience que ces disciplines sont tout aussi importantes que les autres. Si on veut changer les choses, il faut s'en donner les moyens.

Quels moyens faudrait-il ?

Si on veut véritablement une éducation musicale à l'école, il faut de la formation. Les enseignants du premier degré ont très peu d'heures d'éducation musicale dans leur cursus et souvent optionnelles alors d'un professeur à l'autre les compétences sont très diverses. Si un enseignant est rythmique il ne peut pas enseigner le rythme. En revanche, un de ses collègues qui a des compétences dans l'établissement peut prendre en charge ce domaine dans l'école, pour toutes les classes. Sinon il faut des professeurs spécialisés, que l'État, les collectivités financent des interventions de *dumistes** dans chaque école, avec un parc instrumental. Et encore cet intervenant doit lui aussi être formé à ces techniques de groupe, être multi-instrumental sans être virtuose et se détacher de ses propres pratiques instrumentales pour laisser jouer son intuition.

* *Dumiste*: titulaire d'un DUMI, diplôme universitaire de musicien intervenant.



© BERNARD MARTINEZ

DIDIER LOCKWOOD, MUSICIEN ET MEMBRE DU HAUT CONSEIL À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, A REMIS LE 21 JUIN AU PREMIER MINISTRE SON RAPPORT « TRANSMETTRE AUJOURD'HUI LA MUSIQUE ».

« FORMER DES ENFANTS AVERTIS DE CE QU'EST LE LANGAGE MUSICAL, DES ÉMOTIONS QU'ILS PEUVENT EN RETIRER. »

CE2

DES ÉVALUATIONS DIAGNOSTIQUES... LIBRES

Obligatoires ou non ? Oui, les enseignants doivent faire passer des évaluations diagnostiques à leurs élèves de CE2, en mathématiques et français. Ils peuvent utiliser la « *Banqu'outils pour l'évaluation* » d'Eduscol ou les documents proposés par leur inspection. Ils peuvent aussi se servir de leurs propres supports et fixer eux-mêmes leurs dates de passation avant les vacances d'automne. Les résultats sont communiqués aux parents mais aucune remontée n'est à prévoir.

ÉLECTIONS DE PARENTS

SOUS SÉCURITÉ RENFORCÉE

Les directions d'école viennent de recevoir une note de leur hiérarchie leur demandant que « *des adultes* » appliquent les consignes de sécurité à l'entrée des écoles lors des élections de parents. Une mission qui pourrait être assurée par les parents eux-mêmes. Pour le SNUipp-FSU, « *on est à la limite d'aller trop loin. Les dispositions à prendre ne doivent pas nuire au bon climat de l'école* ». Le syndicat revendique du temps de décharge pour les directeurs et directrices afin d'assurer les élections de parents dans les meilleures conditions.

ÉTUDE CEDRE

DES ACQUIS STABLES EN MAÎTRISE DE LA LANGUE

L'étude CEDRE* de la Depp, publiée cet été et portant sur 7400 CM2 et 9000 collégiens, constate que le niveau des acquis des élèves de primaire en maîtrise de la langue n'a pas baissé depuis 12 ans, avec un score moyen de 250 en 2003 et de 251 en 2015. La répartition des élèves, elle, a évolué avec une baisse des groupes en grande difficulté et en réussite et un accroissement des groupes intermédiaires. L'écart entre les filles, plus performantes, et les garçons tend également à se creuser.

education.gouv.fr

* Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon

CAPPEI, un nouveau diplôme pour une formation spécialisée a minima ?

Le Certificat d'aptitude pédagogique aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) devrait, dès la rentrée prochaine, remplacer le CAPA-SH et le 2CA-SH (2nd degré). Avec l'ambition de répondre aux objectifs d'une école inclusive, le ministère a choisi de refondre dans une certification unique la formation professionnelle spécialisée des enseignants. Elle ne se ferait plus par option mais par troubles pour prendre en compte « *la réalité des besoins des élèves* ». Elle privilégie un tronc commun représentant pratiquement la moitié de la formation. Un parti pris qui interroge les enseignants de l'enseignement adapté intervenant en EGPA ou les rééducateurs de RASED qui ne se reconnaissent pas dans ce qui est proposé. Ils aimeraient par exemple que le terme « *adaptation* » apparaisse dans le titre. Une demande relayée par le SNUipp-FSU.

Nouvelle maquette, nouvel examen

La maquette de formation de 300 h + 100 h présentée aux organisations syndicales comprend 4 volets : un tronc commun de 144

heures, deux modules d'approfondissement de 52 h chacun et un module d'adaptation à l'emploi de 52 h. Viennent ensuite 100 h de stages sur les modules de formation d'initiative nationale pour lesquels les stagiaires auraient « *une priorité absolue* ».

Pour le SNUipp, le transfert d'un quart de la formation sur ces modules nationaux n'apporte aucune garantie sur leur contenu ou leur effectivité.

L'examen de certification serait aussi modifié. Plus qu'une seule séance d'enseignement de 55 min suivie d'un entretien avec le jury de 45 min ainsi que la présentation d'un écrit professionnel d'une durée de 30 minutes. Enfin grande nouveauté « *une séquence de 45 minutes portant sur le rôle et la mission du candidat en tant qu'acteur de l'école inclusive à partir d'études de cas* ».

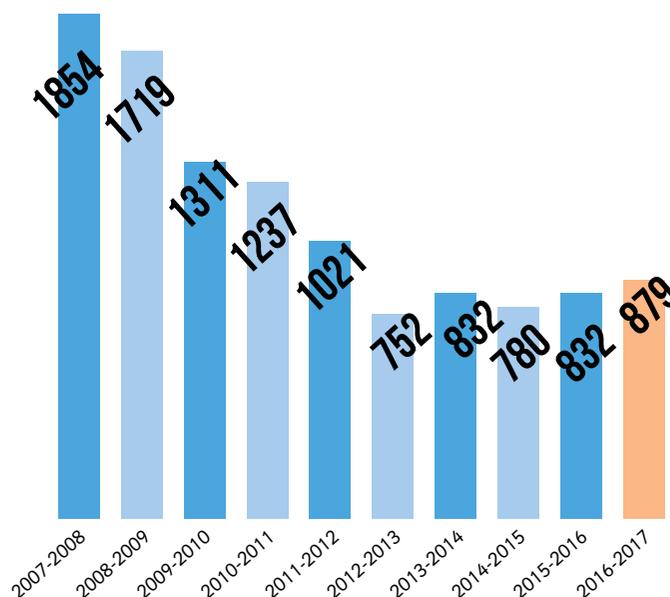
Pour le syndicat, l'enjeu de la formation des enseignants spécialisés exige une autre ambition : 750 h sur deux années ne seraient pas de trop ! Un nouveau groupe de travail se réunira le 5 octobre prochain.

LAURENT BERNARDI

DÉPART EN FORMATION SPÉCIALISÉE : LE GRAND FOSSÉ !

Le nombre de départs en formation spécialisée (toutes options confondues) s'est effondré dans la période 2008-2013 et peine à redémarrer depuis. Une évolution inversement proportionnelle au nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers recensés dans les écoles. Si on cumule les moyens perdus année après année durant la période, c'est près de 7 400 enseignants spécialisés supplémentaires qui auraient pu être formés.

Source : chiffres CAPN





INDEMNITÉS DANS L'ASH

DES AVANCÉES ENCORE INSUFFISANTES

Un dernier groupe de travail sur les indemnités dans l'ASH s'est tenu le 29 septembre. Les enseignants en ESMS percevront finalement tous l'ISAE à 1200€, leur indemnité de fonction particulière (IFP) de 834€ et une nouvelle indemnité annuelle de 1765€. Même chose pour ceux affectés en SEGPA, EREA et ULIS, qui toucheront tous cette nouvelle indemnité en remplacement des heures de coordination et synthèse. Le ministère a ainsi répondu favorablement à une demande du SNUipp-FSU. Sauf que ces personnels perdent au passage leur indemnité spécifique (IS) et nombreux sont ceux qui verront au final leur rémunération baisser de 342€. Pour le syndicat, c'est inacceptable, tout comme le sort réservé aux enseignants référents qui, s'ils se voient attribuer une indemnité de fonction particulière revalorisée à 1250€, ne percevront toujours pas l'ISAE. Les coordinateurs pédagogiques auront de leur côté la nouvelle indemnité de 1765€, majorée de 20%, et les enseignants chargés de missions particulières, une autre indemnité de 1250€ pouvant être portée à 2500€ pour certains d'entre eux. Restent tous les autres, encore oubliés de l'ISAE : secrétaires de CDOEA, coordonnateurs REP, CPC ou encore enseignants en milieu pénitentiaire et en classe relais. Pour le SNUipp, le dossier n'est donc pas clos.

🐟 Rubrique [La carrière/les rémunérations](#)

Sport à l'école, parcours d'obstacles

Deux députés s'inquiètent dans un récent rapport de la situation de l'EPS dans le premier degré, avec peu d'heures effectives et une formation des enseignants insuffisante.

« **L**a situation de l'enseignement de l'EPS dans le 1^{er} degré est inquiétante », soulignent les députés socialistes Pascal Deguilhem et Régis Juanico, dans un rapport remis le 14 septembre aux ministres de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ils ont noté que dans les faits, le volume horaire effectif se situe plus autour des 2 h 15 que des 3 h normalement fixées. L'EPS est également souvent laissée à des intervenants, plutôt qu'aux professeurs, qu'ils estiment insuffisamment formés dans cette discipline. Cette place restreinte se retrouve dans les inspections. Pourtant, la pratique régulière d'une activité physique à l'école est cruciale en termes d'apprentissages et de santé. Elle est aussi parfois la seule que vivent les élèves dans leur semaine. « 40 à 60 % des enfants ne pratiquent pas d'activité physique autre que celles obligatoires dans le cadre scolaire ».

Savoir-nager pour tous

Les auteurs dressent ensuite une liste de 54 préconisations. Ils prônent en premier lieu un respect des 3 h hebdomadaires, avec une diversité d'activités, un équilibre entre « animation et compétition » pour favoriser l'accès de tous et « renforcer le rôle de passerelle du sport scolaire » entre l'école et les clubs. Le rapport défend ainsi une licence sport scolaire CM2-6^e et la création d'une USEP dans chaque école pour aider les équipes. Il insiste également sur la natation, tous les élèves devant sortir de l'école élémentaire avec l'Attestation scolaire du savoir-nager (ASSN). Enfin, il préconise un meilleur équipement des écoles, cours, salles et une meilleure formation en Espé. « Chiche », commente le SNEP-FSU* qui pose la question des moyens à mettre en œuvre et met en garde contre une « confusion » entre le hors scolaire et l'EPS dont « les missions sont bien spécifiques ». LAURENCE GAIFFE

* Syndicat national de l'éducation physique.

Véronique Moreira, présidente de l'USEP

3 QUESTIONS À



« Former des sportifs citoyens »

Vous venez d'être nommée à la présidence de l'USEP, quelles sont vos priorités ?

Nous souhaitons développer le sport scolaire et relever le défi de créer dans chaque école une association USEP. En tant que mouvement complémentaire de l'école publique nous défendons une pratique sportive qui donne l'occasion de former les enfants à l'engagement, à la responsabilité et à la prise d'initiative. À l'USEP nous affichons notre volonté d'associer activité sportive et éducation à la

citoyenneté pour former des « sportifs citoyens ». Nous souhaitons rendre lisible notre expertise et nous faisons le constat que là où il y a de l'USEP, il y a plus d'EPS qui est pratiquée sur le temps scolaire.

Quel bilan de la journée nationale du sport scolaire du 14 septembre dernier ?

Cette journée est un moyen de montrer que le sport scolaire est vraiment actif dans le 1^{er} degré. Près de 127 000 enfants ont été mobilisés au cours de 1270 rencontres dans

tous les départements. Le principe est de réunir les enfants sur un lieu sans promouvoir la compétition mais au contraire en favorisant la rencontre et le vivre ensemble par la pratique d'une activité sportive. C'est une occasion de découvrir des activités nouvelles par des rencontres qui sont inclusives et adaptées. Chacun doit pouvoir y participer et y trouver sa place.

Une année internationale de l'olympisme s'ouvre ...

Le ministère donne une suite à l'année du sport à l'école et à

l'université. C'est pour nous une occasion à ne pas manquer pour développer l'esprit et la pratique du sport scolaire. Il contribue à la réussite et à une meilleure santé des enfants, il faut s'en saisir.

On aborde l'olympisme par les valeurs qu'il cherche à développer sans cacher les dérives de son traitement médiatique. Le dopage, la tricherie sont des questions qui doivent permettre de développer le sens critique des enfants.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

Strasbourg : une classe

L'école maternelle Ariane-Icare de Strasbourg accueille depuis 2014 sept élèves atteints de Troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ils suivent une scolarité très entourée dans une Unité d'enseignement en maternelle pour l'autisme.

Mohamed, Kilyan, Riadh, Cassandra, Omar, Yassine et Cinar, entament leur troisième et dernière année à la maternelle Ariane-Icare, située dans un quartier très défavorisé de Strasbourg. Leur classe n'est pas exactement comme celle des autres : ils ne sont que sept et c'est une UEMA (Unité d'enseignement en maternelle pour l'autisme). Guénaëlle Gaudré, professeur des écoles, entonne une petite chanson entre deux embrassades de bienvenue. « Pour les consignes et les différentes activités, on utilise des chansons et des pictogrammes. Les enfants de la classe sont très sensibles à la musique », explique-t-elle. « Kilyan n'est pas là ? » interroge Marjorie Bildstein, l'éducatrice spécialisée, en accrochant un manteau. « Non, il est chez l'orthophoniste avec Anna », répond Jean-Daniel Buhler, psychomotricien à mi-temps dans la classe. Anna Goldstein c'est la psychologue du développement, à plein temps dans la classe. Avec Guénaëlle, elle co-pilote le projet. Elles ont rédigé ensemble les objectifs pédagogiques et ceux propres à l'autisme.

Un projet personnalisé

Chaque enfant a un programme hebdomadaire adapté reposant sur un projet personnalisé, élaboré avec la famille et en équipe pluridisciplinaire qui fait le point toutes les semaines. Les activités s'enchaînent : séance de motricité collective, court regroupement, prise en charge individuelle en psychomotricité, ateliers. « Chaque adulte travaille avec tous les enfants afin que tous les connaissent mais aussi que la compétence acquise puisse être généralisée », explique Guénaëlle. Appariement image/image, tri de couleur, jeux d'imitation, jeu d'échanges, puzzles, marionnettes... L'apprentissage suit l'approche ABA (Applied Behavior Analysis) qui vise à développer les compétences identifiées à l'autonomie : la communication, des comportements adaptés en société,



Des marionnettes pour aider à communiquer.

l'autonomie dans les actes du quotidien. « Au départ, il y a une guidance totale sur la compétence car les enfants autistes formulent peu de demandes et n'apprennent pas par imitation. Les réussites sont valorisées par des renforçateurs, des récompenses », complète Anna. Une méthode comportementaliste, préconisée par la Haute autorité de santé, assez éloignée d'une tradition française plus clinique et tournée vers une pluralité des approches en matière de soins et d'éducation. Dans la classe, seule Cassandra sait parler. Les autres élèves utilisent les pictogrammes de leur PECS, un classeur de communication, pour exprimer leurs désirs. Certains parviennent à répéter les noms après les adultes. « L'UEMA c'est une révolution dans la prise en charge. C'est intense. On part des centres d'intérêts de l'enfant. Les parents sont associés par le cahier de correspondance et les visites hebdomadaires que nous faisons au domicile », confie Marjorie. L'attention est souvent fugace. Difficile pour certains de rester assis. « On n'est pas tout le temps dans la contrainte », ajoute la psychologue. « L'UEMA s'inscrit dans une volonté d'inclusion progressive dans les autres classes de l'école et dans tous les espaces de socialisation. Les élèves,

même s'ils sont parfois perturbés par le bruit, vont en récréation avec les autres enfants. Un petit film explicatif est présenté à chaque classe et il y a beaucoup d'entraide », souligne Patricia Heng, directrice de l'école. Chaque jour, en fonction de leurs compétences, les élèves sont inclus dans une classe ordinaire, accompagnés de leur référent. Une inclusion qui peut aller de 20 min à 1h15, comme pour Cassandra en CP à l'école élémentaire voisine. Tous ne seront cependant pas en capacité d'intégrer l'année prochaine un CP ordinaire avec AVS ou une Ulis-école et devront se tourner vers d'autres structures toujours trop peu nombreuses. 80 % des enfants autistes en France ne vivent pas une scolarité complète. « Il y a déjà deux UEMA dans le département, mais il en faudrait une par école », conclut Guénaëlle. VIRGINIE SOLUNTO



UEMA : FONCTIONNEMENT

Le plan autisme 2013-2017 a vu la création de 30 unités en 2014 et en prévoit une par département d'ici 2017, pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec Troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou autres Troubles envahissants du développement (TED). À Strasbourg, c'est l'association de parents AAPEI qui gère le projet, en partenariat avec le CRA (Centre de ressources de l'autisme). Cet important dispositif peut fonctionner grâce à un financement de l'Agence régionale de santé. Les équipes pluridisciplinaires sont composées de : un professeur des écoles (spécialisé mais pas toujours), deux AMP (aide médico-psychologique), un moniteur-éducateur, un éducateur spécialisé et du personnel paramédical dont une psychologue, un psychomotricien et un orthophoniste, parfois externalisé.

d'enfants autistes

Agnès Gras-Vincendon, pédopsychiatre



3 QUESTIONS À

« Une prise en charge la plus précoce possible »

Une prise en charge précoce des enfants atteints de TSA est-elle déterminante ?

Oui, les premiers signes d'un TSA peuvent être repérés avant 3 ans et un professionnel peut poser un diagnostic dès cet âge dans les cas les plus sévères. Généralement, le diagnostic est fait ou confirmé entre 3 et 6 ans. Une prise en charge spécialisée doit être la plus précoce possible pour permettre la diminution des troubles de la communication sociale et du comportement. Elle augmente les chances de l'enfant de mieux s'insérer dans la société et en particulier à l'école.

Quel rôle joue l'inclusion pour des enfants atteints de TSA ?

Elle leur permet d'observer et de s'approprier les codes sociaux (« être élève ») en plus des apprentissages scolaires. Ils s'habituent à vivre en groupe avec des enfants de leur âge, ce qui n'est pas si facile pour eux. Elle favorise aussi l'acceptation de la différence, du handicap, par les enfants et la société en général. Elle peut même faire du bien à des élèves de la classe qui ont des difficultés et qui découvrent que d'autres enfants ont aussi des problèmes et ont besoin d'aide.

Quels autres dispositifs, en dehors d'une classe maternelle ordinaire, pour des enfants atteints de TSA ?

L'inclusion en classe ordinaire doit être accompagnée pour être profitable à l'enfant et adaptée aux exigences d'une classe. En grandissant, certains enfants ont besoin d'une structure plus spécialisée avec une prise en charge en petit groupe. Cela peut être une ULIS, à l'école élémentaire ou dans le secondaire. Cela peut être une classe dans un institut médico-éducatif comme à Strasbourg celle du SISES-autisme à l'IME Le Tremplin. Il y a aussi des dispositifs qui associent un hôpital de jour de pédopsychiatrie et une classe spécialisée type ULIS comme, dans mon service, les classes thérapeutiques. Nous avons aussi un dispositif innovant associant le service de pédopsychiatrie et une structure médico-sociale le Dispositif d'accompagnement de soins coordonnés pour l'autisme (DASCA), avec l'association Adèle de Glaubitz.

AGNÈS GRAS-VINCENDON EST PÉDOSPSYCHIATRE, PRATICIEN HOSPITALIER AU SERVICE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG. ELLE EST MÉDECIN RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET D'INTÉGRATION SCOLAIRE (UPEIS).

CANAL AUTISME

FORMATIONS OUVERTES À TOUS ET GRATUITES

Le dispositif vise à faciliter l'inclusion des enfants autistes. Le site propose des formations gratuites pour les accompagnants (qu'ils soient parents, enseignants, AVS/AESH, paramédicaux et toute autre partie prenante) aux méthodes éducatives, comportementales, et de développement mais aussi de nombreuses ressources et conférences.

www.canalautisme.com

CRA

RESSOURCES ET DIAGNOSTICS

Les Centres de ressources autisme (CRA), dont la mission s'exerce à l'égard des enfants, adolescents ou adultes concernés, n'assurent pas directement de soins, mais sont en articulation avec les dispositifs de soins, comme avec les dispositifs médico-sociaux concernés. Chaque CRA (il en existe 24) offre des informations, conseils et orientations aux personnes TED, à leurs familles, aux professionnels. Ils aident également enfants et adultes à la réalisation de diagnostics et d'évaluations. Chaque centre de ressources participe également à des travaux d'études et de recherche et à l'animation d'un réseau régional dans le domaine de l'autisme et des TED en association avec des équipes sanitaires de leur région.

www.autismes.fr/fr/les-cra.html

ASH67

POUR LES ENSEIGNANTS

Le site ASH67 de l'inspection académique du Bas-Rhin est une importante source de documents et d'informations pour les enseignants, spécialement ceux scolarisant des enfants autistes dans leur classe. On y trouve des ressources vidéo pour découvrir les différentes prises en charge possibles, pour parler de l'autisme aux élèves de l'école ou de la classe, des ressources par cycle pour des aménagements pédagogiques spécifiques, un guide présentant le syndrome d'Asperger, des diaporamas et des liens vers de nombreux sites.

www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/les-troubles/du-spectre-autistique/

QUESTIONS RÉPONSES

Comment participer à une réunion d'information syndicale (RIS) ?

Les enseignants du premier degré ont le droit de participer aux réunions d'information syndicale intervenant pendant les heures de service à raison de trois demi-journées par année scolaire, dont une réunion sur le temps élèves, les deux autres s'imputant sur les 108 heures. Afin de faciliter l'organisation de ces réunions et d'ajuster les modalités de prise en charge des élèves, les personnels enseignants souhaitant y participer doivent prévenir l'IEN au moins 48 heures avant la date prévue (texte de référence : circulaire n° 2014-120 du 16-9-2014, BOEN n° 34 du 18 septembre 2014).

Comment postuler à un module de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés ?

Ces stages sont proposés aux enseignants spécialisés, mais aussi aux enseignants du premier et du second degré qui scolarisent dans leur classe des élèves présentant les troubles étudiés, ainsi qu'aux personnels en mission d'AVS qui accompagnent ces élèves. Les modalités d'inscription et les stages proposés sont décrits dans la circulaire n°2016-119 parue au BO n° 31 du 1^{er} septembre 2016.

Attention: les délais d'inscription sont très courts (avant le 10 octobre 2016) et devraient figurer dans une circulaire départementale d'appel à candidature. Contactez votre section départementale du SNUipp-FSU en cas de difficulté.

Les deux parents peuvent-ils être électeurs aux élections de parents d'élèves ?

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu cette année le vendredi 7 ou le samedi 8 octobre 2016.

Chacun des parents est électeur dès lors qu'il exerce l'autorité parentale sur l'enfant scolarisé dans l'école ou l'établissement, quelle que soit sa situation matrimoniale et sa nationalité. C'est pourquoi, en l'absence de précision contraire, il convient de considérer que les deux parents d'un enfant sont électeurs ce qui implique d'adresser à chacun d'eux l'ensemble du matériel de vote

Pour toutes les précisions, il convient de se reporter à la note de service n° 2016-097 du 29-6-2016 parue au BOEN du 7 juillet 2016.

LU DANS LE BO

N°32 DU 8 SEPTEMBRE 2016

- Vie scolaire : le lancement du Prix 2017 « Non au harcèlement »

N°34 DU 22 SEPTEMBRE

- Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à un certain nombre d'associations
- Vie scolaire : le programme des actions éducatives 2016-2017
- Activités éducatives : le concours scolaire dans le cadre de l'opération nationale « Dis-moi dix mots »

PAIEMENT DES HEURES AU TITRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

(D 66-787 du 14/10/66)

	SURVEILLANCE	ÉTUDE SURVEILLÉE	ENSEIGNEMENT
Instituteur	10,43 €	19,56 €	21,74 €
PE	11,73 €	21,99 €	24,43 €
PE hors classe	12,90 €	24,43 €	26,87 €

Pour l'amour de l'art

Il y a tout un monde, un groupe, une époque, une histoire dans chaque œuvre d'art, à condition de savoir regarder...

Le livre d'art de jeunesse se renouvelle ! Pour accompagner vos projets EAC, votre Grande Lessive, ou commencer à remplir les yeux de vos élèves en vue du concours SNUipp-BNF...



COUP DE CŒUR
CECI EST MON CARNET DE DESSIN
 Laurent Corvaisier, Ed. Rue du monde
 Tous cycles

Un premier cadeau de Rue du Monde qui fête ses 20 ans de création. Il accompagne un bel album « Ce tigre a avalé mon carnet de dessin » racontant les aventures d'un peintre, Monsieur Laurent, qui a perdu son précieux carnet de dessin. Voici un trésor qui ne le quitte pas, sur lequel il croque sans répit à l'encre, au crayon ou aux aquarelles, la vie qui passe, les paysages traversés, les enfants qui jouent, les amis et les inconnus qu'il rencontre. Une sélection de 80 dessins imprimés à la façon « carnet », panorama du travail d'un artiste d'aujourd'hui. Pour donner envie de tenir à notre tour un carnet de dessin.



L'ART DU BOUT DES DOIGTS: DES TABLEAUX, DES HISTOIRES

de Annick de Giry,
 Ed. Seuil jeunesse. Cycle 2

Cinq tableaux célèbres révélés

page après page. En faisant apparaître progressivement différentes parties de l'œuvre, l'auteur entretient le suspens et fait participer le lecteur. Décomposition et reconstitution du tableau permettent de raconter ce qui s'y passe, en focalisant l'attention sur certains détails. S'y ajoutent des consignes gestuelles « *Imite les postures des personnages, suis les pointillés avec ton doigt, souffle fort...* » qui accentuent le côté interactif de l'album. La naissance de Vénus et le Tricheur à l'as de carreau n'auront plus de secrets pour vous.

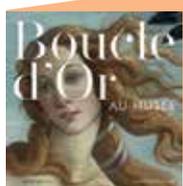


MON PETIT LIVRE D'ART POUR RACONTER L'HISTOIRE

d'Aude Le Pichon,
 Ed. Seuil. Cycle 3

Une soixantaine d'œuvres qui

racontent l'histoire depuis l'invention de l'écriture. Une sélection chronologique illustrant des moments historiques tels que la fondation de Rome, l'abolition de l'esclavage ou l'élection de Barack Obama. En vis-à-vis, un petit texte aide à situer l'événement et une devinette incite à l'observation. Un index en fin d'ouvrage complète les explications sur l'œuvre et l'époque en ayant encouragé la réflexion. Du tableau de Dagobert 1^{er} à celui des congés payés de Fernand Léger: des tableaux qui disent une époque.



BOUCLE D'OR AU MUSÉE

d'Amel Khaldi-bonnaud,
 Ed. Actes sud junior.
 Cycles 1 et 2

Voilà la célèbre petite fille et les trois ours mis

en scène à travers des œuvres non moins connues puisque c'est en s'appuyant sur les tableaux de Van Gogh, Picasso, Brueghel, Magritte ou Delacroix qu'est racontée cette histoire. Autant vous dire que Boucle d'Or vous emmène au musée: encore une jolie piste à suivre, peut être, pour travailler sur le portrait, fut-il celui des personnages d'un conte...



L'HISTOIRE DE L'ART EN BD: DE LA PRÉHISTOIRE À LA RENAISSANCE

de Marion Augustin,
 ill. Bruno Heitz,
 Ed. Casterman. Cycle 3

En accueillant leur grand-père à Paris, les deux enfants n'imaginent pas qu'ils vont plonger avec lui dans un voyage à travers l'histoire des civilisations. Des premières statuettes et grottes de Lascaux à la Renaissance, sans cesse de nouveaux artistes et de nouvelles formes d'art apparaissent. Les auteurs font le pari de la découverte de l'histoire de l'art via la BD et c'est très réussi. Le dessin de Heitz reste discrètement malicieux, les dialogues donnent du rythme, les explications techniques sont passionnantes pour nos petits curieux. En fin d'album, un dossier de photographies permet de découvrir les œuvres évoquées.

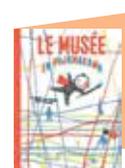


EURÊK'ART!: LE LIVRE-JEU DU REGARD

de Philippe Brasseur,
 Ed. Palette. Tous cycles

Un livre-jeu avec 30 œuvres

célèbres, et 30 consignes pour mieux décrire, aiguïser son regard, affiner ses impressions. Le format, en deux parties verticales, sert un joli projet: en haut, une sélection dense, variée, pertinente de reproductions de tableaux. Le bas des pages, indépendant, permet de varier les questions sur chaque œuvre. Des classiques: « *Quelles formes géométriques voyez-vous?* », « *J'aime parce que...* » mais aussi des plus originales « *En quoi cette œuvre me ressemble?* », « *Cette œuvre est un jeu: quelles sont les règles?* » ou encore « *En quoi cette œuvre vous rappelle un moment de votre vie?* ». Une mine pour explorer l'art, à retrouver sur YouTube.



LE MUSÉE EN PYJAMARAMA

de Michaël Leblonc et
 Frédérique Bertrand,
 Ed. Rouergue. Tous cycles
 À retrouver sur Vimeo

Après plusieurs autres opus, le pyjama à rayures permet cette fois de réveiller une très ancienne technique d'animation, l'ombrocinéma, pour parcourir un musée. Grâce à un rhodoïd rayé, nous voilà autorisés à animer quelques œuvres majeures de l'histoire de l'art: Mondrian, Delaunay ou Soulages, ça bouge! Si les effets sont impressionnants, si la démarche est ludique, le regard, lui, s'affine et la réflexion sur « *l'image* » bouge aussi. Une visite magique de l'art contemporain ont dit certains, et on ne peut qu'être d'accord.

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak

BIEN ÊTRE POUR BIEN APPRENDRE



Une fois bien connues les postures usuelles, les élèves cherchent des combinaisons, ensemble.

Rituel corporel, relaxation, les techniques de bien-être se développent sous des noms variés dans de nombreuses classes. « *Au début je n'osais pas mettre yoga dans mon emploi du temps* », témoigne France Vanmerris, remplaçante sur la circonscription de Chanas (38). « *Du yoga ? et puis quoi encore* », ajouteront les sceptiques. On imagine une discipline ésotérique venue d'Asie, demandant spiritualité et souplesse pour tenir des postures impossibles... « *Mais le yoga pour enfants est une discipline très spécifique* », précise-t-elle. Il est laïque déjà, et tourné sur la connaissance de soi, du corps et la maîtrise de ses émotions. Elle-même yogiste de longue date, France voulait faire bénéficier les élèves de ses différentes classes des bienfaits des séances et « *redonner une place au corps car dans une journée de classe ils sont beaucoup assis, à écouter, écrire* ». Elle a commencé par des séances en CE1-CE2, cinq minutes de « *réveil articulaire* », mouvements de chevilles, poignets etc. repris par les élèves.

En classe ou dans une salle

Cela permet de se mettre au travail, tout en mémorisant le vocabulaire corporel, articulations, muscles. « *Au début je montre puis un*

enfant joue le chef d'orchestre », et très vite ils proposent des mouvements. La séance de travail qui suit s'en ressent, « *plus sereine* », souligne l'enseignante, que ce soit en calcul mental ou travail individuel. Le but est que les élèves réutilisent ensuite ces techniques de façon autonome quand ils en ont besoin. Puis France a mené des séances plus longues en salle, dans le cadre d'un cycle d'EPS, tout en se formant à l'université puis avec le RYE, Recherche sur le yoga dans l'éducation, association agréée par l'Éducation nationale. Avec un jeu de cartes, les élèves ont travaillé des postures de flexion, d'extension ou d'équilibre, « *avec toujours un objectif de confort, de bien-être, pas de performance* ». Là aussi, sont nommées les notions travaillées, ce qu'il y a derrière en termes de respiration, de tenue. Avec les plus grands, elle a instauré un carnet de yoga dans lequel les élèves notent leur ressenti en début et fin de séance, les postures réalisées et ce qu'elles leur apportent. Ce qu'elle n'avait pas prévu, c'est que les enfants allaient prolonger d'eux-mêmes les séances en production d'écrits, contes « *La grenouille et les poissons* » ou aventures « *Au pays de yoga Gouli* ».

LAURENCE GAIFFE

EN BREF

ORTHOGRAPHE

POUR DONNER L'EXEMPLE

Bien que l'orthographe rectifiée de 1990, reconnue par l'Éducation nationale depuis 2007, référence au primaire depuis 2008, appliquée dans les manuels scolaires en 2016, ne soit pas obligatoire, elle est devenue de fait l'orthographe de référence pour l'enseignement. Pour celles et ceux qui souhaitent se l'approprier, de nombreux sites ressources se proposent de les aider dans cette tâche :

- ✂ www.orthographe-recommandee.info/
- ✂ <http://renouvo.org/>
- ✂ <http://www.academie-francaise.fr-le-dictionnaire/la-9e-edition>

CNESCO

CONFÉRENCES VIRTUELLES

Le Cnesco, Conseil national d'évaluation du système scolaire, organise trois conférences virtuelles ouvertes aux professionnels pour partager avec la communauté éducative les recommandations issues de ses conférences de consensus et de l'Ifé/ENS de Lyon sur la numération et la lecture ainsi que sur PISA. Ces conférences sont interactives et un tchat permet aux participants de réagir et d'échanger avec les experts. Selon le Cnesco, « *c'est un dialogue avec les praticiens qui doit s'engager et non des injonctions dans un processus vertical* ». Des conférences qui pourraient être intégrées dans les plans académiques de formation dans les années à venir. ✂ www.cnesco.fr/inscription-conferences-virtuelles

ÉDUTHÈQUE

SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES

Afin d'accompagner les enseignants du premier degré dans l'utilisation des ressources Éduthèque sur Eduscol, des équipes d'enseignants formateurs ont élaboré des scénarios pédagogiques. Ils concernent quelques domaines d'enseignements tels l'histoire et l'histoire des arts, la culture littéraire et artistique, la géographie, les sciences et les mathématiques. Les scénarios présentés sont structurés et utilisent des ressources ciblées en adéquation avec les nouveaux programmes. Ils sont directement exploitables ou adaptables aux choix pédagogiques des enseignants.

- ✂ <http://eduscol.education.fr/cid105942/scenarios-pedagogiques-en-cycle-3-avec-des-ressources-edutheque.html>

SYLVAIN CONNAC
ENSEIGNANT CHERCHEUR

« En voulant la rencontre des savoirs disciplinaires par la débusque du Pokemon, les enseignants obtiendraient la recherche du seul plaisir, le contournement des obstacles cognitifs, la seule promotion des meilleurs et, à coup sûr, un oubli massif des connaissances brièvement acquises. »

DANAH BOYD
CHERCHEUSE EN SCIENCES SOCIALES

« Ce qu'offre Pokemon Go, c'est l'opportunité d'être social, un peu fou ou aventurier. Au lieu d'avoir peur de ça, prenons du recul et commençons à imaginer les outils que nous pouvons créer pour connecter les jeunes de façon intelligente et augmentée. »

LAURENT TRÉMEL
SOCIOLOGUE, EXPERT
DES JEUX VIDÉO

« Cet emballement autour de Pokemon Go évite de s'interroger sur le contenu des jeux vidéo et de l'idéologie qu'ils véhiculent. En clair, un monde imaginaire où la réussite et la progression sont relativement faciles, contrairement à la vie réelle, beaucoup plus dure à affronter. »

RAPHAEL KOSTER
DOCTEUR EN SOCIO-
ANTHROPOLOGIE

« Le jeu entraîne un nivellement des espaces sociaux, habituellement ségrégués. Par le hasard de la balade, le bourgeois va se retrouver dans des quartiers qu'il n'aurait jamais visités auparavant. Et vice versa. Cette appli forme comme un grand cocon où les personnes évoluent sans limites »

MARISOL TOURAINE
MINISTRE DE LA SANTÉ

« À tous les dresseurs : sortez, marchez, c'est bon pour la santé ! Mais restez bien attentifs pour éviter l'accident. Bonne chasse ! »

Pokemon Go ou Pokemon Stop ?

Impossible d'échapper depuis cet été aux hordes de joueurs de Pokemon Go, conquis par cette nouvelle application sur smartphone au succès mondial.

Un jeu qui, s'il a le mérite de faire sortir de chez eux les accros aux jeux vidéo, ne manque pas de susciter la controverse.

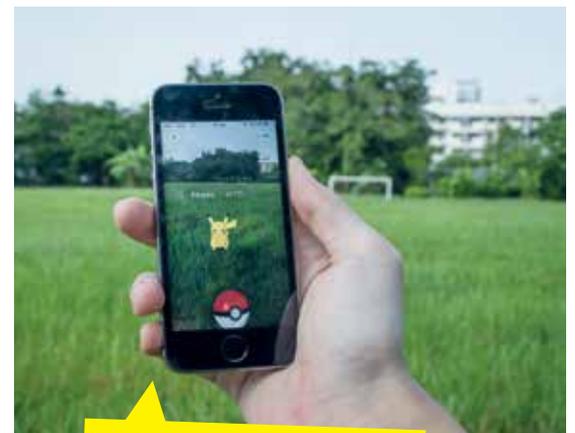
Plus rapide que le phyloxera, plus contagieuse que la grippe, l'épidémie Pokemon Go s'est répandue massivement sur la France depuis fin juillet, date de lancement officiel du jeu dans l'Hexagone. Pour ceux qui reviendraient tout juste d'une expédition polaire en Terre Adélie, rappelons le principe de ce jeu sur smartphone développé par la firme Niantic. Il s'agit pour le chasseur de Pokemon de capturer des créatures virtuelles qu'il découvre dans son environnement, réel celui-là, par l'intermédiaire de l'écran de son téléphone portable, de préférence dernier cri et connecté à la 4G. Dès son apparition au début de l'été aux USA, le jeu, basé sur le principe novateur de la réalité augmentée, a jeté à la rue toute une population de joueurs compulsifs, arpentant villes, parcs, jardins et sites historiques la tête courbée et les yeux rivés sur leur smartphone mais il a en même temps suscité de nombreux débats sur l'intérêt et les conséquences de cette activité nouvelle qui avait déjà fin juillet quelques 45 millions d'adeptes de par le monde.

L'école, un Pokestop ?

Derrière le jackpot mondial pour Niantic qui aurait déjà généré plus de 200 milliards de revenus en proposant à la vente des éléments additionnels au jeu à la base gratuit, se développe un marketing complémentaire juteux. Des enseignes comme Mac Donald ont compris qu'en se transformant en Pokestop (lieu à haute concentration de Pokemon), elles attireraient des accros aux jeux aisément convertibles en consommateurs potentiels. Plus subrepticement, les liens qui unissent Niantic et Google favorisent l'aspiration des données personnelles des joueurs et permettent à certaines sociétés d'établir un profil commercial précis pour mieux les inonder d'offres et de publicités ciblées. Par ailleurs, l'attractivité des Pokestop n'est pas sans poser problème. Le mémorial d'Auschwitz, l'ossuaire de Douaumont, la prison S 21 des Khmers rouges ont dû demander à Niantic

de supprimer leur localisation sur l'application. Même démarche pour Najat Vallaud Belkacem qui s'est adressée à l'éditeur du jeu pour demander à ce qu'il n'y ait pas de « Pokemon rares » dans les établissements scolaires susceptibles d'attirer « beaucoup de gens, pas seulement les élèves ». Car si le public cible recouvre nombre de 25-30 ans nostalgiques des cartes Pokemon de leur enfance, les enfants d'âge scolaire sont bien évidemment concernés. La ministre a cru bon de rappeler que les personnels de direction pouvaient demander que leur établissement soit exclu de la cartographie du jeu en remplissant un formulaire sur le site de l'éditeur.

En attendant les pédagogues comme Sylvain Connac restent dubitatifs sur l'utilisation du jeu en classe et sur ses effets éventuels sur les apprentissages (voir ci-contre). Alors stop ou go ?



Les Pokemon se cachent partout dans l'espace public.

Plutôt go pour certains responsables de la santé publique louant les vertus d'une application qui oblige les joueurs à sortir de chez eux pour arpenter les lieux public et même à cumuler les kilomètres pour faire mieux éclore les œufs de leurs chères créatures tout en favorisant le lien social et les échanges avec d'autres joueurs. Mais peut-être faut-il se dépêcher pour mesurer ces bienfaits... Aux dernières nouvelles, la popularité du jeu est déjà en recul ! PHILIPPE MIQUEL

EN BREF

NIVEAU DE VIE

ÇA STAGNE

Selon la dernière étude de l'Insee sur « les niveaux de vie en 2014 », le niveau de vie médian s'élevait à 20 150 euros annuels (1 679 euros par mois) contre 20 000 euros en 2013. Les 10 % des personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 770 euros annuel, alors qu'à l'autre bout de l'échelle, les 10 % les plus aisés disposent d'au moins 37 260 euros, soit 3,5 fois plus. Pour les plus de 65 ans la part de la population pauvre augmente avec l'âge, mais globalement le taux de pauvreté de l'ensemble des retraités est à la baisse. Enfin, constat inquiétant, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 18 ans augmente, s'établissant à 19,8 % en 2014 contre 19,6 % en 2013.

www.insee.fr/collections-nationales

APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

DE GRANDS DÉFIS

D'après le troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes de l'UNESCO, l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation des adultes peut améliorer la santé, le bien-être, favoriser les opportunités d'emplois et le développement des communautés locales. Dans 66 % des pays étudiés, les programmes d'alphabétisation ont renforcé les valeurs démocratiques, la coexistence pacifique et la solidarité. L'autre grand défi reste la réduction des inégalités hommes/femmes, le développement social dépendant largement de la participation de ces dernières.

ÉCHEC SCOLAIRE

UN ATLAS DES TERRITOIRES À RISQUE

Le CEREQ et la DEPP viennent de coéditer un Atlas des risques d'échec scolaire. Combinant sept variables susceptibles d'agir sur l'échec scolaire comme les conditions de vie, de logement, d'emplois, etc, ils ont dressé une carte des zones à risque, identifiant des typologies de territoires où on réussit moins bien qu'ailleurs, telles les zones rurales isolées, les petites et moyennes communes avec un fort de taux de précarité économique...

Nathalie Janssens, enseignante bénévole dans la « jungle » de Calais

PORTRAIT



Depuis un an, Nathalie Janssens fait partie des enseignants qui encadrent la classe des enfants de l'école laïque du Chemin des dunes, dans le camp de Calais, « J'ai su qu'ils avaient besoin de monde. J'étais à côté, j'avais du temps », relate-t-elle.

A côté, c'est quand même à 40 km de là, puisqu'elle vit à Conteville-lez-Boulogne. Et du temps, cette professeure des écoles s'en était octroyé en demandant en 2008 une demi-retraite pour se lancer comme auto-entrepreneuse en formation d'adultes pour des mairies et des actions de lutte contre l'illettrisme. Elle qui voulait « souffler » consacre en fait ses lundis, mardis et jeudis après-midi aux petits migrants, bénévolement. Sa famille la soutient, son mari, ses trois enfants, « Mais ils sont là aussi pour me dire stop ». Car les aller-retour et la classe puisent beau-

coup d'énergie. L'école est ouverte tous les après-midi sauf le dimanche toute l'année et accueille entre 15 et 20 élèves de 2 ans et demi à 11 ans, des petits Syriens, Afghans, Erythréens qui arrivent, qui repartent. Alors Nathalie est pour eux une référence, qu'ils fêtent quand elle revient de congés cet été, « On croyait qu'on ne te verrait plus », lui ont-

ils dit. L'enseignante veut que ces migrants trouvent en l'école « un refuge ». Ici encore plus qu'ailleurs, « les enfants ont besoin d'un cadre et d'une scolarité régulière ». Le français et l'anglais y sont travaillés mais « comme outils » dans les différentes matières et pour communiquer. L'accent est surtout mis sur les mathématiques car « c'est un langage universel, qu'ils retrouveront où qu'ils aillent. » L'avenir du camp et de l'école est incertain, Nathalie restera « tant qu'il y a aura des enfants ».

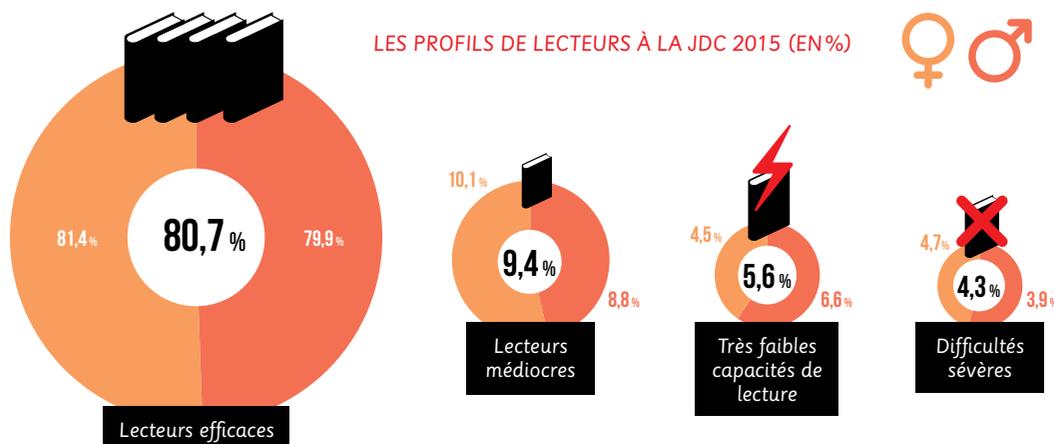
LAURENCE GAIFFE

NATHALIE JANSSENS, LONGTEMPS ENSEIGNANTE EN MATERNELLE DANS LE PAS-DE-CALAIS, S'OCCUPE AVEC D'AUTRES BÉNÉVOLES ET TROIS SERVICES CIVIQUES DE LA CLASSE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE LAÏQUE DU CHEMIN DES DUNES. LA STRUCTURE ASSOCIATIVE A ÉTÉ INITIÉE L'ÉTÉ 2015 PAR ZIMAKO JONES UN RÉFUGIÉ NIGÉRIEN ET VIRGINIE TIBERGHEN, ORTHOPHONISTE. AVEC LE SOUTIEN DE SOLIDARITÉ LAÏQUE.

ILLETTRISME CHEZ LES JEUNES

770 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC) 2015. 9,9 % des participants rencontrent des difficultés de lecture. 4,3 % de l'ensemble peuvent être considérés en situation d'illettrisme. Les performances en lecture sont globalement plus élevées chez les filles que chez les garçons. C'est d'abord le niveau de compréhension de l'écrit qui distingue les jeunes ayant des difficultés de lecture de ceux qui n'en ont pas. Les lecteurs efficaces se distinguent des lecteurs médiocres par une connaissance supérieure du vocabulaire. *Chiffres DEPP mai 2016*

LES PROFILS DE LECTEURS À LA JDC 2015 (EN %)



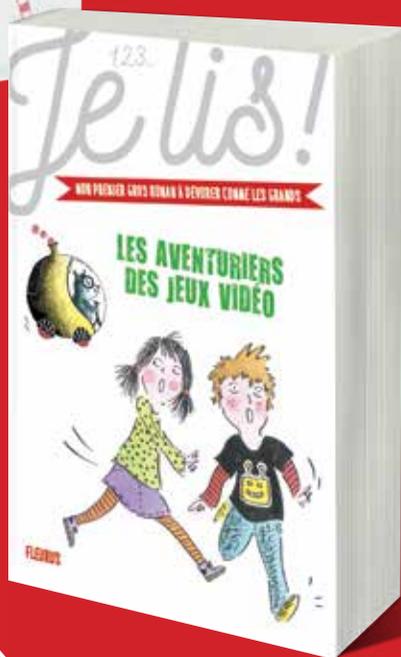
LA NOUVELLE COLLECTION

DE GROS ROMANS

À DÉVORER COMME LES GRANDS !



DE GROS LIVRES ?
MÊME PAS PEUR !



DES GROSSES
LETTRES ?
QUEL BONHEUR !



123...
Je lis!
FLEURUS

Les secrets de Lolly Pop
ISBN : 9782215132400 · 14,90 €
Écrit par Geneviève Guillbault
Illustré par Thierry Manès

Les aventuriers des jeux vidéos
ISBN : 9782215132424 · 14,90 €
Écrit par Geneviève Guillbault
Illustré par Estelle Billon Spagnol

DÉJÀ DISPONIBLES

[AUTOUR
DE L'ÉCOLE]

Claire Bernot-Caboche,
docteure en Sciences de l'éducation (Lyon II)

3 QUESTIONS À



« Près d'1 million
de jeunes en France
sans statut »>

Dans sa thèse « Les jeunes invisibles », Claire Bernot-Caboche révèle des chiffres alarmants. Un nombre important de jeunes vivent entre précarité et absence de tout statut social.

Votre thèse « Les jeunes invisibles » porte sur les 15-29 ans sans statut, qui sont-ils ?

En France, 3 millions de jeunes sont en situation de précarité partielle ou totale. Plus d'1 million sont en emploi précaire, autant en accompagnement long, suivis par exemple par une mission locale, et entre 500 000 et 1 million n'ont aucun statut*, ni en études, ni en formation, ni accompagnés, ni en emploi. Ce qui surprend, c'est que 9 sur 10 habitent en dehors des zones urbaines sensibles alors que ce sont là que se concentrent les dispositifs. Deux sur cinq sont issus de milieux plutôt favorisés. Si 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification, il y a aussi tous les moins de 30 ans qui ont terminé des études supérieures sans trouver de stage de fin d'étude, puis d'emploi et se sont marginalisés. Les parents ne comprennent pas, ils se demandent ce qu'ils ont raté.

Vous les appelez les jeunes « invisibles », pourquoi ?

Ils sont invisibles dans les statistiques, dans les travaux scientifiques, car ils ne correspondent pas à une seule catégorie. On a beaucoup parlé du décrochage scolaire, comptabilisé ce flux de jeunes, créé des dispositifs mais sans prendre en compte tout le stock de personnes en précarité depuis trop longtemps pour être concernés. Invisibles aussi parce qu'ils tendent à s'effacer pour ne pas se confronter à cette société qui les rejette, ils restent dans leur chambre, ou dans la rue. 60 % de ces jeunes pourraient obtenir des aides mais n'y recourent pas.

Comment (re)donner à ces jeunes une place dans la société ?

Il faudrait une politique globale de jeunesse, prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans et l'âge légal de la jeunesse jusqu'à 29 ans comme dans d'autres pays, rendre leurs droits accessibles grâce à un guichet unique qui réponde à toutes leurs questions, logement, emploi, santé pour éviter l'empilement de structures et les disparités territoriales. Je plaide aussi pour un revenu universel d'insertion, un service civique obligatoire ou encore la possibilité de faire des pauses dans son cursus sans que ce soit pénalisant.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

* L'enquête emploi continue donne un résultat de 500 000 jeunes sans aucun statut mais la réalité dépasse le million, <http://la.jeunesse.invisible.overblog.com>

AGENDA

DU 22 AU 24 OCTOBRE À MONTPELLIER (34)

IDENTITAT E ALTERITAT

La Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public (FLAREP) tient son « Collòqui » 2016 sur la question de l'identité et l'altérité. Au programme tables rondes et conférences avec des représentants du MEN, des syndicats, des collectivités territoriales, des parents d'élèves et bien sûr des chercheurs. Jean Léo Léonard professeur à la Sorbonne, fera la conférence inaugurale. Tout le programme sur www.flarep2016.com

DU 6 AU 9 OCTOBRE À BLOIS (41)

L'HISTOIRE AU RENDEZ-VOUS

La 19^e édition des Rendez-vous de l'histoire a choisi cette année le thème « Partir », en lien avec l'actualité des migrants. Organisés par le Centre européen de promotion de l'histoire, avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture ou encore le Centre national du livre, ils proposent plus de 300 débats et conférences avec notamment Pascal Picq, paléanthropologue et Riad Sattouf, auteur, ainsi que des séances de cinéma, des expositions et un salon du livre.

rdv-histoire.com

LE 15 OCTOBRE À PARIS (75)

10^E JOURNÉE NATIONALE DES DYS

Dyslexie, dysphasie, dyspraxie... ces troubles spécifiques du langage et des apprentissages seront de nouveau à l'étude au cirque Bormann, Paris 19^e, à l'invitation de la Fédération française des dys qui regroupe sept associations. Cette journée réunit chaque année près de 800 personnes, parents, thérapeutes, enseignants, chercheurs afin de mieux faire connaître ces troubles et proposer des aides, notamment en classe. Des déclinaisons régionales sont également organisées à d'autres dates.

ffdys.com

DU 8 AU 16 OCTOBRE

FAITES DE LA SCIENCE

La 25^e édition de la Fête de la science se déroule du 8 au 16 octobre dans toute la France, dans le but de favoriser les échanges entre chercheurs, enseignants et citoyens. Organisée par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, elle propose plus de 3000 événements sur le territoire, des expériences scientifiques, des débats, des expositions.

fetedelascience.fr

CINÉMA

LA DANSEUSE

Si les cinéphiles se souviennent un peu de Loïe Fuller, c'est qu'elle figure (elle ou une imitatrice) sur les premières bandes du kinétoscope de Thomas Edison. Ses voiles immenses, tournoyant autour d'elle, bouleversèrent le public et l'art chorégraphique. Elle fut l'une des danseuses les plus célèbres du monde à la fin du XIX^e siècle. On est presque surpris que sa vie n'ait jamais inspiré un film, tant



elle est suggestive. On est encore plus surpris de ce qu'une inconnue, Stéphanie Di Giusto, ait convaincu le producteur Alain Attal de soutenir son premier long métrage pour le double du budget moyen d'un film français : moyens techniques raffinés, autorisation de filmer (de nuit) à l'Opéra de Paris, et surtout une distribution incomparable. Soko, dans le rôle-titre, illumine tous les plans de son énergie. Gaspard Ulliel, Lily-Rose Depp (qui joue Isadora Duncan), François Damiens, Mélanie Thierry sont profonds, complexes. Ce qui était mélodramatique et trop prudent dans *Chocolat* il y a peu de temps (les deux points de départ sont très proches) est totalement effacé grâce à une cinéaste dont la détermination n'a d'égale que celle du personnage-titre. Loïe Fuller imposa un art nouveau, des techniques sorties de sa seule imagination, un nombre incroyable de collaborateurs dont elle ne pouvait se passer, une magie qui stupéfia son époque. Mallarmé écrivait d'elle: « L'art jaillit incidemment, souverain : de la vie com-

muniquée à des surfaces impersonnelles, aussi du sentiment de leur exagération, quant à la figurante de l'harmonieux délire. » Tous les pièges du biopic sont évités, la cinéaste prend des libertés avec l'Histoire pour mieux servir son sujet, le cinématographe est rendu à son premier devoir : l'écriture du mouvement. RENÉ MARX

[Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavediesfilms.com](http://lavediesfilms.com)

MUSIQUE

IDENTITÉ MULTIPLE ?

Le nouvel album de la flûtiste Naïssam Jalal rend hommage aux martyrs de la révolution syrienne. Née en France de parents syriens, Naïssam Jalal a étudié la flûte traversière à Paris puis le nay à Damas et au Caire avant de parcourir le Moyen-Orient, le Mali et le Japon. « *Almot Wala Almazal* », « la mort plutôt que l'humiliation » est un puissant message musical de résistance qui s'inscrit dans la continuité du premier opus. Une équipe cosmopolite solide (les batteurs italien Francesco Pasticaldi et guadeloupéen Arnaud Dolmen, le violoncelliste allemand Karsten Hochapfel, le saxophoniste franco-marocain Mehdi Chaïb et le contrebassiste hongrois Matyas Szandai), témoigne de cette ouverture aux autres. Sa musique tantôt tempétueuse tantôt mélancolique est « *le reflet de ce monde fou d'une extrême violence et d'une grande beauté* ».

Un souffle puissant entre Orient et Occident, riche d'une identité multiple. Après trois albums pour la jeunesse et un premier album de jazz, la chanteuse américaine Philomène Irawaddy tisse des liens entre l'enfance et l'âge adulte avec son album « *Cinderella's notice* » librement inspiré du conte et entièrement constitué de compositions personnelles. Du merveilleux dans la voix ? LAURE GANDEBEUF



NAÏSSAM JALAL & RHYTHMS OF RESISTANCE « ALMOT WALA ALMAZALA » LES COULEURS DU SON/L'AUTRE DISTRIBUTION PHILOMÈNE IRAWADDY CINDERELLA'S NOTICE LABEL QUEST/L'AUTRE DISTRIBUTION

Laurent Lescouarch, professeur en Sciences de l'éducation

ENTRETIEN AVEC

« Freinet : un discours théorique et un mouvement pédagogique »

Pourquoi célébrer Célestin Freinet 50 après sa mort ?

Freinet a réussi à la fois à élaborer un discours théorique à partir de ses propres pratiques et à structurer un mouvement avec l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM). C'est aussi un des rares pédagogues qui a construit un modèle pédagogique global, à la fois très théorisé avec des notions comme le tâtonnement expérimental, la coopération, les recours-barrière... et extrêmement pragmatique avec des techniques qui fonctionnent. Le modèle de Freinet est suffisamment adaptable pour évoluer avec le temps ce qui le rend toujours actuel. Aujourd'hui, dans les classes Freinet, il n'y a plus d'imprimerie, mais la logique globale permet d'intégrer les nouvelles technologies et Internet.

Quel héritage pour l'école d'aujourd'hui ?

Il y a des outils, qu'on retrouve dans beaucoup de classes, surtout en élémentaire. Je pense au « *quoi de neuf ?* », à la correspondance, à la vie coopérative. Ces pratiques sont mises en œuvre par des collègues qui ne savent pas toujours qu'elles sont inspirées par Freinet à la différence d'autres qui, avec l'appui de l'ICEM sont dans le modèle Freinet intégral, ce qui suppose une rupture avec la forme scolaire traditionnelle. Depuis la loi de 1989, les discours pédagogiques officiels, qui aujourd'hui reprennent les notions de compétence ou de bienveillance éducative, sont influencés par Freinet et l'éducation nouvelle. Avec le risque quand on utilise leurs techniques sans en avoir l'esprit global de les faire fonctionner à contre-sens.

Y a-t-il eu d'autres mouvements pédagogiques équivalents ?

Les associations regroupées dans le CAPE* notamment la Ligue de l'enseignement, les CEMEA, les Francas, travaillent dans les marges de l'école mais les liens tissés depuis longtemps avec les collègues ont influencé les pratiques. La pédagogie de projet par exemple est issue de ces mouvements. Aujourd'hui il y un phénomène de mode autour de Montessori. Avec le paradoxe d'un développement plus important dans le privé contrairement aux autres approches. On redécouvre 100 ans après des pratiques comme si elles étaient nouvelles mais entre-temps les prescriptions ont changé. La loi de 2013 est plutôt progressiste et change la place de l'enfant à l'école. De ce fait, ces pédagogies constituent des modèles d'identification. Avec des malentendus : la

méthode Montessori suppose un cadre particulier et son modèle d'encadrement ne relève pas de l'enseignement mais plus du monitorat et de l'accompagnement.

Pourquoi un attrait renouvelé pour ces méthodes ?

On peut faire l'hypothèse que le rapport de la parentalité à l'instruction scolaire a changé ces trente dernières années. On pourrait aussi citer le développement de l'école à la maison. Une partie des familles, les plus aisées, en viennent à considérer que les choix pédagogiques concernant le scolaire relèvent de choix parentaux, ceci à l'opposé de la longue histoire de l'instruction publique. Cette demande sociale nouvelle pour des pédagogies différentes vient interroger une école, qui a certes changé, mais garde des traits assez permanents sur la discipline ou les formes d'enseignement.

D'un autre côté, les mouvements pédagogiques sont attaqués par les nostalgiques d'une école traditionnelle...

C'est un débat social récurrent dans l'éducation entre un projet de centration sur l'instruction et une volonté d'éducation globale impliquant le changement pédagogique. Dans ce contexte, les mouvements pédagogiques doivent faire leur inventaire. Ils ont pour certains une image romantique et libertaire qui peut amener les collègues à mettre en place des pratiques parfois peu efficaces pour les apprentissages car trop implicites sur les objets d'apprentissage. C'est une question essentielle pour les pédagogies de projet. Il ne faut pas se contenter de vivre de l'activité, mais aussi construire des dispositifs qui permettent d'accéder à des connaissances. Pour moi, les mouvements pédagogiques proposent des formes pédagogiques plus adaptées aux enfants, plus respectueuses de leurs besoins, plus émancipatrices mais ces formes doivent permettre d'explicitier et de structurer les savoirs, particulièrement auprès des enfants des familles populaires. En réalité, ces méthodes pour fonctionner doivent être très élaborées et nécessitent une formation spécifique pour les mettre en œuvre que l'on rencontre peu aujourd'hui dans les cursus de formation de l'éducation nationale. C'est une condition de leur développement dans l'école publique. PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



LAURENT LESCOUARCH EST MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION À L'UNIVERSITÉ DE ROUEN. SPÉCIALISTE DE L'ÉDUCATION NOUVELLE, IL EST MEMBRE DU LABORATOIRE CIVIC (CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHES SUR LES VALEURS, LES IDÉES, LES IDENTITÉS ET LES COMPÉTENCES).

* Collectif des associations complémentaires de l'école